L'évolution démographique du canton de Beaumont-Hague aux XVIIIe et XIXe siècles

Joël TATARD

En 1968, le canton de Beaumont-Hague comptait 5 748 habitants, en hausse de 12 % par rapport au recensement de 1962. Gain remarquable, après une période longue (1831-1962), où le canton avait perdu 57 % de sa population, et conséquence immédiate de l'implantation d'une usine de retraitement du plutonium construite à partir de 1962 et opérationnelle en 1966[1]. Ce repeuplement de la Hague par l'industrie nucléaire correspond aussi à la fin de la société paysanne et rurale, telle qu'elle s'était remodelée dans la seconde moitié du XIXe siècle. Auparavant fondée sur la production des céréales par une main d'œuvre abondante de micro propriétaires et de domestiques, la Hague suit le grand mouvement de « couchage en herbe », et se spécialise dans la production laitière, beaucoup moins exigeante en main d'œuvre, assurée par un nombre réduit de moyens propriétaires et de salariés agricoles.

L'objet de ce travail est l'étude, à l'échelle des vingt paroisses du canton de Beaumont[2], des modalités du processus de dépeuplement, en relation avec l'évolution de l'économie rurale et la redistribution de la propriété foncière jusqu'au début des années 1870. Initialement, l'étude concernait ce dernier point, dans le cadre d'un diplôme d'études approfondies (DEA) sous la direction du professeur Gabriel Désert, en 1984. Interrompue pour des raisons professionnelles, elle est devenue, entre 2014 et 2019, une recherche personnelle élargie à la population et à l'agriculture du canton.

Le canton à grands traits[2]

Le canton, dans ses anciennes limites[3], avait été constitué par l'arrêté des consuls du 23 vendémiaire de l'an VII. Cet arrêté réduisait le nombre des cantons créés en 1790[4], dont

[1] La situation reste stable (5693 habitants en 1975) jusqu'en 1982, où les travaux d'extension de la centrale atomique portent la population cantonale à 7214 habitants. Le canton retrouve sa population de 1831 au recensement de 2011 (11 958habitants).

[2] Les divers travaux universitaires de géographie réalisées depuis 30 ans concernant des communes de la Hague contiennent des présentations succinctes du canton ou plus largement du » pays » de la Hague sur les plans géo morphologique et environnemental (météorologie, paysages, habitat).

[3] Il s'agit du canton dans ses limites des années 1800 à 2015, entre l'extension du premier canton créé en 1790, de 10 à 20 communes (19 après fusion de Nacqueville et Urville, en 1964), et l'institution d'un « canton de la Hague » (décret du 25 février 2014) formé par l'ancien canton et la commune de Querqueville.

[4] Les cantons ont constitué, de 1795 à 1800, une sorte d'intercommunalité, avec un président et un conseil cantonal formé des « officiers municipaux » des communes. En 1800, ils deviennent de simples circonscriptions électorales (désignation des conseillers généraux). Les arrondissements remplacent alors les districts crées en 1790. Circonscription politique (désignation des députés), et administrative de l'Etat

le nombre passe de 63 à 48 pour la Manche. Dans l'arrondissement de Valognes, Les cantons de Sainte-Croix-Hague et Martinvast disparaissaient, et leurs communes étaient rattachées, pour partie au canton nouvellement crée d'Octeville, pour partie au canton de Beaumont.

La nouvelle entité administrative ne recouvrait qu'en partie le territoire de la Hague historique, l'ancien « pays de la Hague », dont l'espace se confondait peu ou prou avec les limites du « doyenné de la Hague »[5], entre Divette (Cherbourg) et Diélette.

Elle laissait hors de ces limites neuf communes qui, sauf Cherbourg et Octeville, participaient indiscutablement de l'ancien pays, par leurs caractéristiques physiques, leur économie rurale et leur langue vernaculaire[6].Le modelage du canton d'Octeville en forme de couronne autour de Cherbourg, traduisait l'attraction exercée par cette ville alors en plein développement, sur des communes incontestablement haguaises comme Querqueville, Hainneville et surtout Equeurdreville. Celles-ci formeront un espace mixte, une « rurbanité [7]» avant la lettre, entre la Hague profonde et la ville.

Le particularisme de la Hague est vivement ressenti non seulement par les étrangers mais aussi par les citadins de Cherbourg[8], cependant si proche. Ce petit pays est perçu comme une région reculée et repliée sur elle-même, âpre dans ses paysages et ses côtes, pauvre et archaïque dans son économie rurale. L'État y affecte ses fonctionnaires sans appui et l'évêque de Coutances les prêtres en disgrâce. Ce particularisme est protégé par la grande pauvreté des voies de communication. La Hague est restée à l'écart du grand mouvement de construction des routes royales au XVIIIe siècle. Les deux voies d'accès sont « le chemin de la basse Hague », route côtière de Querqueville à Omonville-la-Rogue et la voie intérieur de Cherbourg à Beaumont, chemins sinueux, étroits et mal entretenus. Les chemins de liaison entre les communes, très étroits, non empierrés sont obstrués par la végétation des haies que leurs propriétaires négligent d'élaguer. Les charrettes n'y peuvent généralement passer et les transports s'effectuent par bêtes de somme (chevaux, mulets et ânes[9]).

(sous-préfectures), ils sont dotés d'un conseil consultatif nommé, et ultérieurement élu, chargé de procéder à la répartition répartiteur de l'impôt foncier entre les cantons et expression des intérêts locaux auprès du sous-préfet. L'arrondissement de Cherbourg perd, en 1811, 5 de ses 12 cantons au profit du nouvel arrondissement de Valognes.

5 Auguste LONGNON, pouillé du Diocèse de Coutances, 1332, dans « Pouillés de la Province de Rouen «, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, p. 317 F.

6 Cf. le roman d'André LOUIS, ZABETH (préface de Fernand LECHANTEUR), éditions OCEP, Coutances 1968, donc l'action se déroule dans le canton des Pieux.

7 Gérard BAUER ET Jean Michel ROUX, La rurbanisation ou la ville éparpillée, Édition du Seuil, Paris 1976, 192 pages.

8 Arsène DUMONT, *Essai sur la dépopulation du canton de Beaumont-Hague,* Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris », 1893, 49 pages. La vision de ce normand mais « horsain », est intéressante à cet égard, en plus de la grande sensibilité poétique qu'elle révèle. Dumont a parcouru le canton en 1887 et 1891

9 Alexandre DU MONCEL, note sur les progrès de l'agriculture dans l'arrondissement de Cherbourg, dans Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, (congrès de l'Association Normande, Cherbourg, 1842), année 1841 Caen, L. Leroy, imprimeur, p. 146 : « tout cultivateur ayant un cheval a une petite charrette qui lui fait l'ouvrage de trois chevaux de somme ».

Une autre spécificité de la Hague, par rapport à l'ensemble du Cotentin, réside dans sa géomorphologie complexe et tourmentée. Extrémité nord-est du Massif Armoricain, la pointe de la Hague a été définie comme « une Bretagne en raccourci [10]». Elle repose en effet sur un socle de roches précambriennes (granite et gneiss), vieux de 2 500 000 ans, qui ne se retrouve que dans l'ouest de cette province. Ce socle affleure sur le littoral nord, vers Gréville, mais, sur la majeure partie du canton, il a été recouvert par les grès et les schistes qui le surmontent en discordance. Les bouleversements tectoniques multiples et violents, accompagnés de fortes variations du niveau de la mer, et la décomposition du substrat primaire, ont donné des sols argilo-siliceux de nature acide et des sols à base de schistes de qualités très diverses.
On peut distinguer, schématiquement, d'une part les formations primaires schisto-gréseuses qui s'étendent du plateau, de Jobourg à Tonneville et, de l'autre, les dix communes du littoral septentrional et le cap de la Hague, de Jobourg et Herqueville à Auderville, reposant sous un substrat assez homogène de roches cristallines.

Le plateau occupe plus de 60 % de la superficie du canton, entre 160 et 180 mètres et culmine à 182 mètres à l'ouest du bourg de Sainte Croix-Hague. Les roches primaires y donnent un sol « maigre et sec », selon les formulations usuelles du XIXe siècle, autrement dit, un sol perméable, pauvre en substances nutritives, dont l'acidité explique la présence de vastes étendues de bruyères et d'ajoncs sur les parties planes comme sur les pentes (« costils »). Dans l'ensemble, en l'absence d'amendements calcaires, ces terres sont peu favorables à la culture des céréales « riches », comme le froment et plutôt adaptées à la pâture ou à la production de fourrage sec. Dans les dépressions, ou la terre s'est accumulée, les sols sont plus épais et les cultures céréalières possibles mais les sols schisteux combinés avec un climat humide sont naturellement plus propices à la pousse de l'herbe.
Les meilleures terres se situent sur les côtes basses du littoral, le cap de la Hague (Saint Germain-des-Vaux et Auderville) et les petites plaines du littoral nord, d'Omonville-la-Petite à Nacqueville, abritées des vents dominants de sud-ouest et nord-est et disposant d'un bon réseau hydrographique.
Ce réseau compte une trentaine de ruisseaux, la ligne de crête de Flottemanville à Jobourg et Auderville faisant le partage des eaux vers le sud ou le nord. Alexandre Bigot[11] souligne que « la disposition et la multiplicité des cours d'eau font de la Hague un pays très disséqué, où les accidents du relief à l'intérieur des lignes de faîte semblent distribués au hasard ». Cette particularité est importante pour l'économie rurale, les vallées ayant longtemps fourni les seules terres susceptibles de nourrir un cheptel bovin, et assuré, jusqu'aux années 1870, l'activité de nombreux moulins. La ligne de faîte étant très sensiblement déportée au nord du canton, les reliefs les plus encaissés se situent à proximité du littoral septentrional.

[10] Alexandre BIGOt, « IV La Hague », dans *Revue de géographie*, tome VII, fascicule III la Basse Normandie, librairie Ch. Delagrave, Paris 1913, p. 55.

[11] Alexandre BIGOT, *op.cit.* p. 55–63. Professeur de géologie, et doyen de la faculté des sciences de l'université de Caen, A. Bigot (Cherbourg 1863 - Mathieu 1953), est issu, en ligne maternelle d'une famille de propriétaires– exploitants aisés de Sainte-Croix-Hague (Lefilliâtre) et Gréville (Leduc).

Sur les 52 moulins à eau recensés en 1834[12], 19 sont implantés sur 10 cours d'eau du réseau méridional et les 33 autres sont alimentés par 13 ruisseaux orientés avers la façade nord. Quarante-deux moulins traitent exclusivement les grains, deux produisent de l'huile (Digulleville et Vasteville). Les moulins mixtes sont situés à Vasteville (huile et foulon) et à Urville (huile et grain avec distinction orge et froment). Vasteville, avec 7 moulins, offre la plus forte concentration du canton, en raison du faible réseau hydrographique des communes périphériques[13]. En outre, deux moulins ont été convertis au début des années 1830 en filatures à force hydraulique, à Eculleville (Val Ferrand) et à Nacqueville.

Les communes de la Hague sont dépourvues de centre véritable[14],en dehors du lieu symbolique que représente l'église. L'habitat, en dehors des grandes fermes adossées à un manoir seigneurial et des moulins, est dispersé en gros hameaux, souvent du type « village rue ». Les villages, 247 décomptés en 1834[15], sont plus nombreux sur le littoral septentrional, et les habitats isolés, 146 en 1834, sur le plateau.
Le paysage a évolué sensiblement à l'époque dite « moderne « (XVIe au XVIIIe siècles). Sur le plateau, où l'occupation du sol était très lâche, les vastes friches ont été partiellement encloses, comme on le voit dans la « lande du mor », où, en 1530, Marie Carbonnel, fille du seigneur de Fourneville (actuel château de Nacqueville), possède, contigüe à la « commune » de Nacqueville, une « pièce de terre en closture », appelée les parcs du Mor et assise aud. trans du mor…., paroisses de Querqueville, Nacqueville et Sainte Croix… », d'une superficie de 200 vergées (environ 40 hectares)[16]. Vingt ans plus tôt (1511), Jean Carbonnel intentait un procès à un fermier qui voulait y enclore une pièce de terre. La formation dominante, a longtemps été la « campagne ». Ce système de champs ouverts comportait de très vastes parcelles de terres labourables encloses (« pièces de terre »), divisées en « champs de terre » de faible superficie, rarement plus de 2 à 3 vergées, appartenant à de multiples propriétaires et composées de « sillons » ou « raies ». Ces champs (ou, beaucoup plus rare, « camps »), étaient fermés par des clôtures légères

[12] Annuaire du département de la Manche 1834, 6è année, pp. 62-72, en liste 45 (43 moulins à grains, un à huile (Digulleville) et un mixte, huile et foulon (Vasteville). Sont omis, notamment, les moulins d'Herqueville. La ferme de la Buhotellerie à Jobourg possède son propre moulin. Deux moulins à vent sont mentionnés à cette époque à Saint Germain-des-Vaux, dont l'un est en ruines.

[13] En période estivale, les moulins de la Hague cessent souvent de fonctionner, faute d'un débit suffisant. Plainte des bourgeois de Cherbourg contre les conséquences de la construction d'un bassin dans le port de Cherbourg, le 10 mai 1756 : « et surtout dans cette saison que la plupart des moulins de la Hague manquant d'eau les habitants viennent en foule aux moulins étant sur la rivière Divette… ». Centre historique des Archives nationales à Paris. AN Q1-641, titres des arrondissements de Valognes - XV au XVII é siècles.

[14] A l'exception de Beaumont, depuis le début du XIXe siècle, d' Auderville et Herqueville, où les hameaux isolés sont peu nombreux.

[15] *Annuaire du département de la Manche 1834,* cf note 13.

[16] Archives Départementales de la Manche, chartrier de la Grimonière.

(« devises ») aisément déplaçables. Une telle organisation a peut-être été initialement conçue en fonction des contraintes collectives (droit de vaine pâture)[17].

Toutefois, les actes des XVIe au XVIIIe siècles sont muets sur de telles pratiques[18]. La majeure partie des transactions foncières concernent des « pièces de terre en closture », dont certaines, appartenant pour la plupart aux domaines seigneuriaux, pouvaient atteindre des superficies de plusieurs hectares et relevaient du type « bocage à grande maille », défini par Pierre Brunet[19].
A partir du XVIIe siècle, s'opère un regroupement des champs « en campagne », souvent par la voie d ' « échange et contre échange. prélude à la clôture des parcelles regroupées. A l'opposé, les partages successoraux provoquent la division des « pièces de terre en clôture », avec obligation de « séparation de haies et fossés ». Au début du XIXe siècle, les terres en « campagne » sont largement pénétrées par les pièces de terre closes et, sur le plateau, le parcellaire évolue vers la forme d'un bocage à mailles élargies.
Le bocage « à petites mailles » régnait aux lisières des hameaux, lieux d'une intense économie de jardinage et à proximité des zones humides fractionnées en prés de faible étendue.

[17] La coutume de Normandie, dans son texte révisé de 1583, et ultérieurement renforcé par la jurisprudence, restreint le droit de vaine pâture en l'excluant de certaines terres encloses (jachères, près, terres vides…).

[18] Jean Marc MORICEAU, *l'élevage sous l'Ancien Régime : les fondements agraires de la France moderne, XVIE-XVIIIE siècles*, PARIS, Sedes, coll. Regards sur l'histoire, 1999, p. 141-143.

[19] Pierre BRUNET, problèmes relatifs aux structures agraires de la Basse-Normandie, orientation des recherches, Annales de Normandie, année 1955 5-2, pp. 115-134, et *la plus ancienne représentation d'un paysage rural bas-normand : le plan de Picauville (Manche) de 1581*, Annales de Normandie, vol 3, 1998, pp 45-54, dans *Le monde rural en Normandie* , actes du XXXIIe Congrès des sociétés historiques et archéologiques, Gisors, 2-5 octobre 1997.

La population du XVIIIe au XIXe siècle.

La population du XVIIIe siècle est connue par les estimations fondées sur les données fiscales, principalement les rôles des tailles par paroisse. Ces données sont partielles en raison des nombreuses exemptions (noblesse, clergé, roturiers pourvus d'offices, pauvres) et imprécises car fondées sur le nombre de feux, dont l'effectif pouvait varier considérablement. Les registres de catholicité restent donc la source d'information essentielle, malgré des lacunes importantes dans les séries paroissiales[20].Une réserve cependant : baptêmes et sépultures mesurent une dynamique de croissance (ou non) [21] mais la composante de l'émigration, non négligeable même si elle n'atteint pas alors l'intensité du siècle suivant, nous échappe largement[22].

Le terme d'une phase d'expansion séculaire (1730-1830)

Une croissance continue

Les registres de 9 des 20 paroisses[23] donnent, pour la période 1730-1769, un solde positif moyen de 31 naissances annuelles. Le solde est encore supérieur – près de 37 naissances annuelles – dans les décennies 1750 et 1760, pour lesquelles sont disponibles les données de trois paroisses supplémentaires du centre du canton (Beaumont, Sainte-Croix, Vauville).

En dehors de quelques années où les poussées de mortalité infantile, généralement en été, l'emportent[24], le nombre des naissances est franchement supérieur à celui des décès. L'excédent des naissances se maintient pour les 20 paroisses, durant les six décennies suivantes, avec un léger tassement (26 naissances annuelles). Ce tassement peut s'expliquer par la sur-représentation, dans les données, des paroisses de la pointe de la Hague, plus dynamiques que l'est du futur canton.

[20] Cf. sources, état civil, page III.

[21] Les registres paroissiaux semblent enregistrer sérieusement les enfants morts - nés ou décédés rapidement. Les décès hors paroisse ne sont pas transcrits et ne sont donc pas repérables s'ils ont lieu hors des paroisses du(futur) canton. Ceci affecte en premier lieu les paroisses côtières qui fournissent de nombreux hommes à la Marine Royale, à la pêche et au commerce. Très exceptionnellement, en 1779, durant la guerre d'indépendance américaine, le curé d'Omonville-la-Rogue mentionne, en fin du registre des sépultures, 4 décès de marins survenus au loin.

[22] Les registres paroissiaux de Cherbourg (premier lieu d'émigration) ne mentionnent pas le lieu de naissance des personnes, dès lors qu'elles résident dans la ville. Est seulement précisé le lieu de naissance des nouveaux époux nés hors de la ville.

[23] Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Digulleville, Saint Germain-des-Vaux, Beaumont, Gréville (années 1763-69 manquantes), reprise de la moyenne des 10 années antérieurs et postérieurs), Eculleville, Branville, Nacqueville.

[24] Philippe COCOLUEGNES, *Omonville-la-Rogue, commune de la Hague, 1651- 1792*, mémoire de maîtrise, Université de Caen 1981, 97 pages.

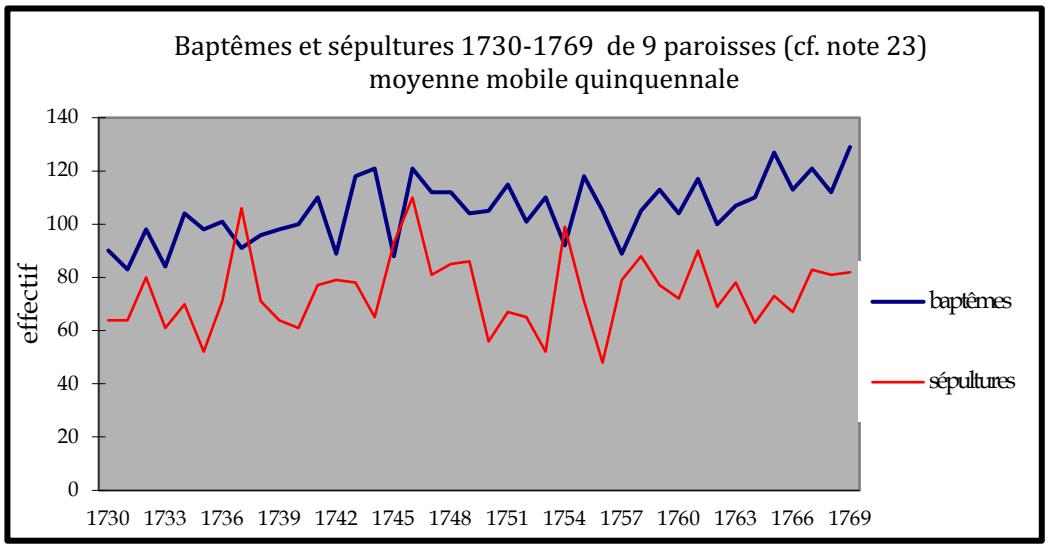

Entre 1770 et 1832, le solde des naissances par rapport aux décès (mouvement naturel) est considérable : 5 161 naissances, pour une population totale ayant évolué d'environ 8 500 à 11 950 habitants. Il s'est produit sans variation significative des décès, par une progression soutenue des naissances jusqu'au début de la décennie 1820. Le « pic » annuel se situe en 1816 (379 naissances) mais l'excédent décennal le plus élevé est atteint dans les années 1790.

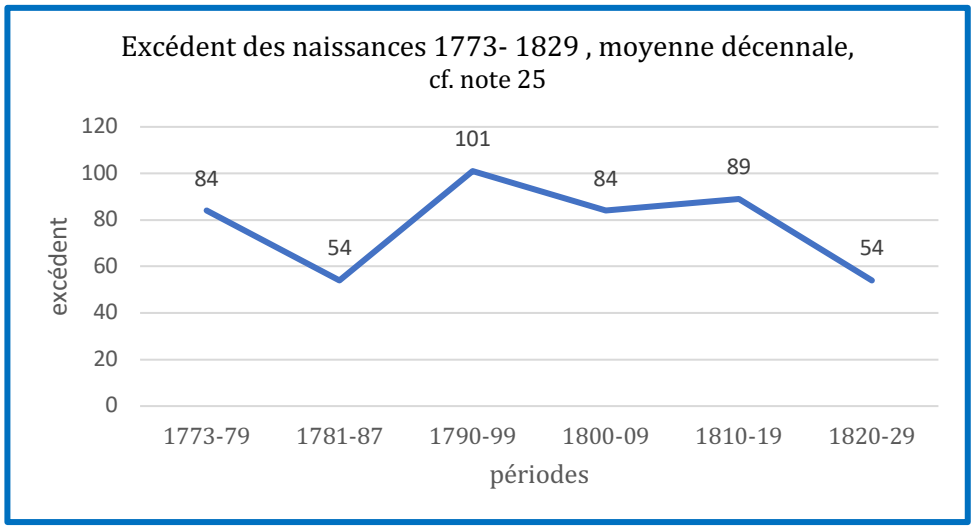

La décennie 1780 a subi la conjonction d'une diminution des naissances et de plusieurs poussées annuelles de mortalité. La fin du Premier Empire a connu également une chute des naissances, de 1810 à 1812, suivie d'une augmentation des décès (1813-1815)[25]. Ces

[25] La laïcisation de l'état–civil, en septembre 1792, a pu générer quelques distorsions entre la fin de l'Ancien Régime et la décennie suivante. Graphique ci -dessus : en raison des

incidents conjoncturels ont peut-être un rapport avec les crises frumentaires de 1788-89 et 1812

A l'automne 1788, après quelques années de médiocre production, la situation s'aggrave en raison d'une forte baisse de la production d'orge, nourriture de base de la population rurale, et de froment. Le négociant cherbourgeois Coué du Longpré, chargé d'une étude par le bureau intermédiaire de Valognes, estime le déficit de la récolte de froment à un neuvième de la récolte de froment. Ce déficit constitue une menace pour l'approvisionnement de Cherbourg et pour les revenus en espèces des laboureurs, dont la majeure partie de la production de froment s'écoule ordinairement sur le marché de la ville[26].

En 1812, la crise survient au printemps après trois mauvaises années consécutives. Le 26 mars, le docteur Delaville, maire de Cherbourg, écrit au préfet que « la misère des ouvriers du port est effrayante [27] ». Le prix du blé triple, avec des pointes très supérieures. La situation se détend lorsque la récolte de 1812 s'avère abondante. Cet évènement d'ampleur nationale est généralement considéré comme la dernière grande crise frumentaire d'Ancien Régime.

Pure coïncidence et phénomène d'ampleur nationale, le nombre des mariages bondit alors, de 99 en 1812 à 340, pour retomber à 38 en 1814. Pour reconstituer les effectifs de son armée, dès avant la retraite de Russie et durant toute l'année 1813, Napoléon 1er procède à la levée de nouvelles troupes[28]. Le mariage est, soit une échappatoire espérée, soit une anticipation des unions prévues.

La crise de subsistances, à la veille de la Révolution, est intervenue dans un contexte épidémiologique défavorable, plusieurs épidémies ayant sévi au cours de la décennie. Cette même décennie a enregistré une poussée de mortalité et un tassement des naissances.

En 1812, la crise de subsistances, assez brève, se produit hors de tout évènement épidémiologique. Il est d'autant plus difficile de faire le lien avec le niveau élevé des décès constatés dans quelques communes au cours des années 1810-1814[29] que la mortalité y reste souvent élevée – et parfois supérieure - dans la deuxième moitié de la décennie.

Cette conjonction pourrait aller dans le sens de l'hypothèse émise par Jacques Dupâquier que « les crises de subsistances n'auraient vraiment d'effets catastrophiques que

lacunes dans les registres de plusieurs paroisses (cf. en fin de cette étude, les sources d'archives), les moyennes des deux premières décennies sont celles des données de l'intendance de Caen des années 1773 à 1779 et 1781 à 1787 (instruction du contrôleur général Terray, 14 août 1772), Archives départementales du Calvados, C 173.

[26] Félix MOURLOt, *La fin de l'Ancien Régime dans la généralité de Caen (1789-1790*), Paris,1913, p.313.

[27] Léon DERIES, « La grande disette de l'année 1812 dans la Manche », résumé du docteur Leclerc dans Notes, mémoires et documents, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, quarantième volume, Saint-Lô, Imprimerie Jacqueline, 1928, page 1, et André LEGRIN, « Cherbourg en 1912 », dans congrès des sociétés savantes à Paris en 1912. Paris Imprimerie Nationale, 1915, pp.147–153.

[28] Alain PIEGEARD, L'armée de Napoléon, organisation et vie quotidienne, Bibliothèque Napoléonienne, Tallandier éditions, 2000, annexe 7, pp. 420 et 421.

[29] Nacqueville + 65 %, Beaumont 48 %, Sainte-Croix-Hague 21 %, Gréville 29 %.

lorsqu'elles surviendraient en période de mortalité épidémique »[30]. En 1812, la crise de subsistances, assez brève, survient en dehors de tout contexte épidémiologique et il est d'autant plus difficile de faire le lien avec le niveau élevé des décès constatés dans quelques communes au cours des années 1810-1814 que la mortalité y reste souvent élevée – et parfois supérieure - dans la deuxième moitié de la décennie.

Le canton a subi les réquisitions de grains nécessaires aux besoins de la population de Cherbourg et des nombreux corps de troupes postés dans la ville et dans les communes côtières. Mais ces problèmes sont récurrents entre 1792 et, au moins, 1797. Les maires font valoir un déficit net en grains (écart entre la production d'une part, les besoins locaux et les besoins en semence de l'autre). Ce déficit est limité : à Jobourg en 1792 10 % des besoins en froment et 17 % pour orge, et 25 % pour le sarrasin (pour une faible production), à Gréville en 1795. Ce déficit est limité : à Jobourg, 10 % des besoins en froment et 17 % en orge et 25 % en sarrasin (pour une faible production). Les compléments en légumes et racine assurent un relatif équilibre entre production et besoins (800 grammes de pain par jour), équilibre qui peut être menacé par une mauvaise récolte, aggravée par les prélèvements obligatoires, d'où une résistance certaine des producteurs[31].

Néanmoins, le mouvement naturel reste positif durant toute la décennie (+ 106 naissances annuelles). La moyenne des décès s'établit à 193, avec une poussée de 237 décès durant l'an II (22 septembre 1793 – 21 septembre 1794) mais une retombée compensatrice en l'an III (145) et l'an IV (112), années où dans certains secteurs de la Normandie (proches des centres urbains les plus importants : Rouen, Le Havre, Caen), la crise frumentaire sévit lourdement et engendre une répression sévère[32]. Ces difficultés ont pu avoir une incidence sur la démographie urbaine mais, survenant dans une période de production normale et en l'absence d'épidémies, elles n'ont pas influé sur la mortalité du canton, comme le conclut une étude de la situation à Vauville.
Dans quelle mesure l'état de guerre, quasi permanent entre 1795 et 1814, a-t–il pesé dans la démographie du canton ? Les pertes particulièrement élevées ente 1811 et 1814, ont pu participer à l'accroissement du nombre des décès de la décennie 1810.

[30] Jacques DUPAQUIER, *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV,* Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1979, 440 pages.

[31] Abbé A. LEROY, Le vieux Cherbourg, documents extraits des archives de la ville et de l'église paroissiale, imprimerie Auguste Mouchel, Cherbourg, 1885, page 229. En 1796, 40 cavaliers sont envoyés dans les communes du canton. et les refus de livraison au magasin de Cherbourg se soldent par des amendes de 10 livres par homme et par jour. Herqueville doit héberger à ses frais un détachement de 7 gardes territoriaux et livrer de force les grains réquisitionnés. Sur la question : Charles JEAN, La disette à Cherbourg pendant la Révolution, 1793 – 1796, monographie imprimée, Cherbourg, 1912.

[32] Richard COBB, « Disette et mortalité. La crise de l'an III et de l'an IV à Rouen », *dans Annales de Normandie*, année 1956, 6-3-4, pp.267-291.

Mortalité décennale du canton (1790 – 1829)	
décennie	effectif
1790	1934
1800	1993
1810	2284
1820	2168

Sur les 104 transcriptions des registres d'état-civil, seuls 11 sont antérieures à 1806. Les procédures d'enregistrement n'ont été sérieusement définies et effectivement appliquées qu'à partir de cette date, du moins pour les décès à l'hôpital ou en cantonnement. La transcription des morts du champ de bataille est plus aléatoire, et quasi inexistante celle des disparus lors des longues retraites des années 1812 à 1814. Avec les données extraites des diverses études d'Edmond Lemonchois[33], les morts recensées s'élèvent à 137, dont près des deux tiers entre 1810 et 1814[34].

Les effectifs des levées de conscrits du consulat et de l'Empire (1800 – 1814) s'élèvent à 16 858 hommes[35,] soit environ 3,27 % de la population du département. Rapporté à la population du canton, (environ 10 000 personnes), ce pourcentage donne quelques 327 conscrits, effectif sans doute bien inférieur à la réalité. L'incidence de cette mortalité sur 23 années d'hostilités (1792-1815) n'est pas perceptible. Et l'éloignement de ces conscrits n'a pas dû porter préjudice au désir de nuptialité. C'est tout au moins ce qui ressort des mariages célébrés dans les quatre communes les plus peuplées du canton[36], dont le nombre diminue fortement après le retour de la paix, comme si le potentiel nuptial était épuisé après deux lustres dynamiques :

Mariages dans les 4 communes les plus peuplées par périodes quinquennales (1805-1819)					
	St Germain	Vasteville	Jobourg	Gréville	total
1805-	38	47	52	25	162
1810-	62	44	35	42	183
1815-	23	24	21	18	86
total	123	115	108	85	431

Le seul fait saillant est une reprise de la natalité à l'issue des guerres napoléoniennes, de 144 naissances annuelles (1805-1814) à 168 (1815 et 1819) soit + 17%, à la suite de de la nuptialité exceptionnelle de 1813.

U*ne croissance variable selon les territoires.*

[33] Ces publications d'Edmond Lemonchois figurent en fin d'article dans « note bibliographique ».

[34] Sans compter les décès survenus parmi les canonniers garde-côtes et les unités de Cherbourg.

[35] Edmond LEMONCHOIS, Dictionnaire des officiers du Consulat et de l'Empire, Clichy-sous-Bois,1980, p.17-22. Le canton n'a fourni que 6 des 578 officiers recensés dans cet ouvrage.

[36] Population estimée entre 1810 et 1815 : St Germain, 950, Vasteville, 900, Jobourg 800 et Gréville,720.

La croissance brute est globalement très importante et, rapportée à la population du recensement de 1793 (après correction des anomalies flagrantes), elle reflète bien le contraste déjà signalé pour la densité, entre la pointe de la Hague et l'intérieur du canton L'excédent des naissances est faible dans les communes du centre du canton, élevé dans les communes côtières de l'ouest et du sud, y compris Saint-Germain-des-Vaux et Vasteville dont les taux sont moindres mais s'appliquent à des effectifs nettement plus importants. A l'opposé la très forte croissance de Branville, commune d'une centaine d'habitants, n'est pas significative. Beaumont, dont le taux est le plus élevé, présente le cas exceptionnel d'un apport de population jeune issue d'autres communes du canton et au-delà, d'où une natalité très dynamique durant une vingtaine d'années.

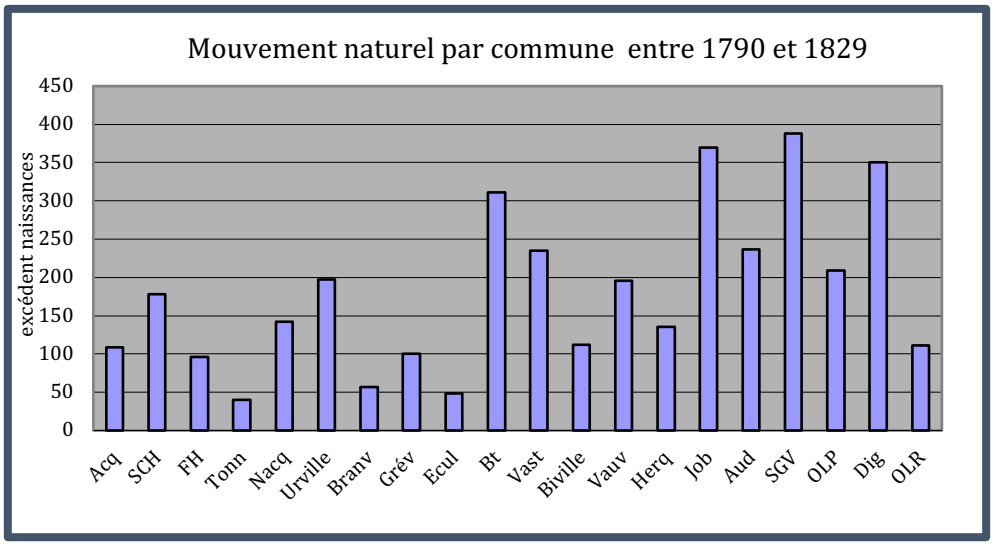

Pendant ces 4 décennies, les 8 communes de l'ouest fournissent près de 57 % du mouvement naturel pour 42 % de la population du canton en 1831. Les naissances enregistrent un tassement, sans doute dû à l'émigration de la population jeune et la croissance repose sur une mortalité plus faible qu'à l'est.

Une hypothèse de croissance au XVIIIe siècle.

Le débat, permanent et jamais conclu, sur la population de la France est alimenté par l'absence de dénombrement méthodique et le recours à des modes d'estimation très insatisfaisants, basés sur l'utilisation de la notion de feu et l'utilisation de données fiscales, principalement les rôles des tailles.
Parmi les compilateurs de données du début de siècle, Saugrain[37], en 1720, attribue 1537 feux aux 20 paroisses[38]. En 1726, il estime la population moyenne par feu à 4,5 personnes,

[37] Claude SAUGRAIN, Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux, 2 tomes en un volume, imprimeur Charles Saugrain, Paris 1709 (nouvelles éditions en 1720 et 1735).

[38] Jacques HUSSENET, « Les dénombrements Saugrain, genèse et hypothèses », dans *Annales de Démographie historique*, numéro thématique Morbidité, mortalité, santé, Belin éditeur, 1996, pp. 295-312. Jacques DUPAQUIER, *La population rurale du bassin*

soit 6 916 habitants. Cette estimation n'est pas très éloignée de celle qui ressort de la carte des densités par paroisses dessinée par Jean Quellien[39], soit environ 7 000 habitants au début du XVIIIe siècle.

L'évaluation de Saugrain, bien que basée sur des donnés fiscales des années 1690, ne doit pas être très éloignée de la réalité, à cette exception près qu'utilisant les rôles fiscaux, il exclut les personnes exemptées : nobles, prêtres desservants et vicaires, roturiers détenteurs de charges ou employés des fermes du Roy. Le nombre des nobles résidants ne dépasse pas les quarante vers 1720[40] et avec leur famille et leur domesticité, au moins 250 personnes, auxquels s'ajoutent les familles des « employés des fermes du Roy » implantés dans les 15 paroisses côtières, soit, avec l'administration du Receveur de la « Romaine », une centaine d'hommes dont la moitié sont mariés et pères de familles[41]. Avec les 20 curés desservants et une quinzaine de vicaires ou « prêtres habitués », les « exemptés » représentent quelques 500 à 600 personnes.

Le futur canton porterait donc quelques 7 400 habitants dans la décennie 1720. L'utilisation parmi les diverses sources, des rôles de tailles de 1731, minore la population réelle, comme on l'a souligné précédemment, d'où l'écart de quelques centaines d'unités.

A la veille de la Révolution, un état de 1 493 feux dressé lors de la préparation des États Généraux, est, de l'aveu du lieutenant général du bailliage[42], dépourvu de toute fiabilité. Aux doutes habituels quant à l'exactitude des remontées des paroisses, s'ajoute la pratique des estimations, reconnue par le lieutenant général du bailliage, lorsque les paroisses n'ont pas répondu à la demande, d'où les arrondis qui donnent, par exemple, 80 feux à 6 paroisses. François Vuillod [43], d'après un dénombrement national des feux totaux de

parisien à l'époque de Louis XIV (1630 – 1720), Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, et publications de l'Université de Lille III, 1979, 440 pages (inclut la généralité de Caen).

[39] Jean QUELLIEN, Le Cotentin, histoire des populations, Condé - sur - Noireau, Editions Gérard Montfort, 1983, page 98.

[40] Trente-cinq nobles majeurs repérés pour l'année 1729, 49 en 1666 (Guy CHAMILLARD, Recherche de la noblesse faite par ordre du roi Louis XIV en 166 et suivantes pour la généralité de Caen, 2 volumes, par un membre de la société des antiquaires de Normandies, Delesques, imprimeur-libraire, Caen 1887 avec réédition de l'original ,Sedopols, Paris 1981), 42 en 1640 « Le rôle des nobles du baillage du Cotentin » ,dans Notes, mémoires et documents, publiés par la Société d' Archéologie et d'Histoire de la Manche (SAHM), 11ème volume, année 1893, pp. 45-47). Ces deux sources minorent l'effectif. Pour l'élection de Valognes, F. VUILLOD, op cité, graphique 5, situe le pic du nombre de foyers nobles à la fin XVIIe siècle (500). La chute ultérieure est brutale : 300 en 1750 et 200 en 1787.

[41] Les « employés des fermes du roy » contribuent au dynamisme démographique, (6% des baptêmes à Omonville-la-Petite, et 9% à Omonville-la-Rogue, entre 1750 et 1779).

[42], Emile BRIDREY, Les cahiers de doléances du baillage de Cotentin (Coutances et secondaires), tome II, 1907, Paris, Imprimerie Nationale, p.1, note 2, lettre du 3 avril 1789 à Monsieur le Garde des Sceaux

[43] François VUILLOD, La Normandie occidentale (la Manche) de la fin du Moyen Age au milieu du XIX siècle : étude démographique et économique, pp. 51– 56. Site thèses.fr : Histoire. Normandie Université, 2018. Français.ff NNT : 2018NORMC036ff.fftel-02283137. Thèse pour le doctorat d'histoire soutenue en 2018 à l'Université de Caen, Jean Marc MORICEAU, directeur de thèse.

1790[44], complété et redressé, décompte 2 073 feux taillables, soit une augmentation de 35 % entre 1720 et 1790 (+ 536), plus conforme à l'évolution du mouvement naturel de l'ensemble des paroisses durant cette période. Cette progression serait plus forte que celle de l'ensemble des paroisses rurales de l'élection de Valognes, estimée à 25 %[45].
Les données de nos vingt paroisses seraient assez cohérentes au vu des résultats du dénombrement national décidé par la Convention en 1793 et réalisé en 1794 dans la Hague[46]. Ce recensement donne 10 008 habitants, avec une surestimation ou erreur manifestes dans quelques communes, de l'ordre de 200 personnes. La rectification des données et la réintégration des personnes émigrées (nobles, prêtres et quelques civils roturiers exemptés de taille par l'achat de petits offices). En tenant compte de l'expulsion ou de la fuite des prêtres et nobles émigrés depuis 1791, les vingt paroisses compteraient environ 9 800 habitants

Que l'on retienne l'un ou l'autre résultat, la sous-évaluation du nombre des feux en 1788 est évidente. En effet, la dimension moyenne du feu, sur la base des données de 1788, ressortirait à 6,56 personnes, avec une forte dispersion des valeurs, de 4,90 à 9,13 (Eculleville) et 11,19 (Gréville), tandis que les résultats de 1794, confirmés par les documents fiscaux subsistants de la période révolutionnaire dans ces deux communes[47] fixent l'effectif par feu autour de 4,75 personnes[48] dans la dernière décennie du siècle.
Si la dimension moyenne par feu est restée stable, la croissance nette a été d'environ 30% entre 1720 et 1790. Avec l'émigration vers Cherbourg – 1 095 personnes originaires de ces vingt paroisses[49] - et le flux migratoire régulier, non quantifié et plus modeste, vers Paris[50], la croissance brute approche les 50 %. La pression démographique a induit divers phénomènes : morcèlement de la propriété, et dans une moindre mesure, réduction de la superficie moyenne exploitée en faire valoir direct. En l'absence d'une amélioration significative de la productivité, il en est certainement résulté une paupérisation de la population. C'est tout au moins ce que suggère Julien Deshayes en conclusion d'une étude sur l'évolution du bâti au XVIIIe siècle : « l'état actuel de l'étude ne permet pas d'opposer de manière précise la demeure sur deux niveaux du XVIe siècle, témoignant d'un statut

[44] Archives Nationales, AN F 20 352 Dénombrement de la population totale.
[45] François VUILLOD, op. cité, p. 38. L'élection passerait de 22 200 en 1720 à 27 700 habitants en 1790.
[46] Paul MEURET, « Le recensement de l'an II », dans Journal de la Statistique de Paris, Berger-Levrault, Paris, tome 59,1918, pp.34-56. En ligne : https ://gallica. bnf.fr/ark:/12148/cb32798282c.
[47] Archives communales de Gréville : rôle de la contribution foncière 1791 et enquête de 1795 sur les stocks de grains et de pommes de terre. Eculleville, archives communales, rôle de la contribution mobilière de 1791.
[48] Rien ne permet de penser que la dimension moyenne du feu aurait sensiblement changé au cours de la période.
[49] Agnès MAUGER–FATOME, Cherbourg 1720-1831, démographie et croissance urbaine, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jean Pierre Bardet, Université de Caen 1993, 1078 p.
[50] L'émigration vers Paris ne peut être quantifiée mais les archives notariales locales et parisiennes en témoignent.

d'habitat relativement aisé, à ces maisons plus modestes de la fin du XVIIIe siècle, même si ces dernières peuvent suggérer une certaine paupérisation de la classe agricole »[51].

La densité à la fin du siècle : nombre d'habitants, recensement de 1793/1794

- **par commune et par km² de superficie totale**
- **par km² de superficie agricole exploitable,**

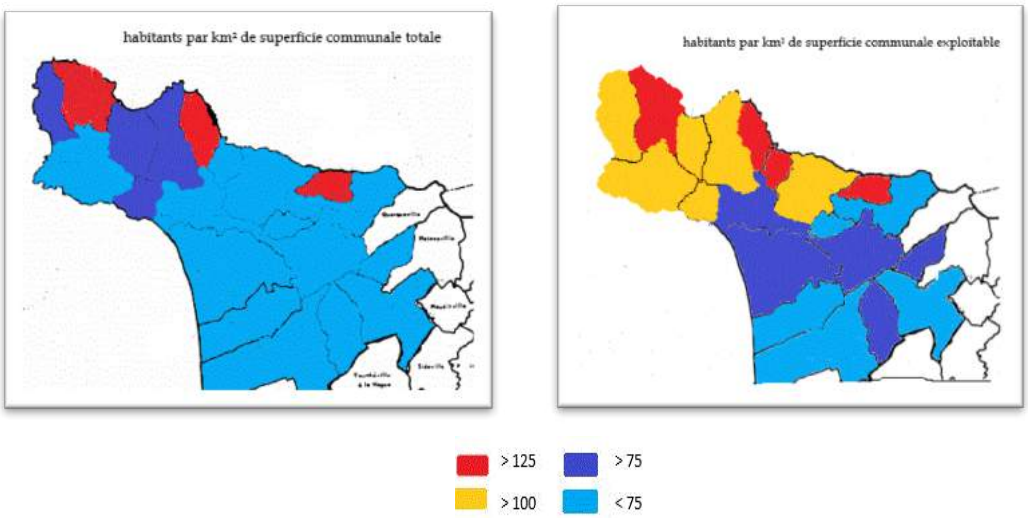

Lors du recensement de 1793/94, la densité cantonale ressort à 83 habitant/km², avec un large éventail, de 146 (Urville) à 30 (Vauville), et une opposition prononcée entre trois communes côtières à densité très nettement supérieure (146 à 133) et le reste du canton où la densité est partout inférieure à 100 habitants. Cette opposition est en relation avec la distribution des terres pauvres, relativement peu importantes à l'ouest de Beaumont, à l'exception de Jobourg, ainsi qu'avec les activités liées à la mer. Les plus faibles densités concernent donc, en premier lieu, les communes aux vastes zones en « landages » de Vauville, Biville, Vasteville (30 à 50 habitants), et celles de la forêt très dégradée de Varengrou (surtout Flottemanville et Sainte-Croix). Les activités maritimes diverses participent à la densité élevée (133 habitants/km²) d'Omonville-la-Rogue (pêche, cabotage et marine au long cours), et dans une moindre mesure, de Saint Germain-des-Vaux (pêche, fabrication de soude).

Auderville reste en deçà mais, avec 91 habitants par km², elle figure cependant parmi les quatre communes dont la densité est supérieure à la moyenne.

La référence à la seule superficie exploitable (au sens fiscal) 52 relève la densité moyenne à 115 habitants par l'introduction des communes de l'ouest qui combinent une population

[51] Julien DESHAYES, « Identification des matériaux et étude du bâti : l'exemple du clos du Cotentin », dans *In Situ, revue du patrimoine*, juillet 2006, p. 12.

[52] Les terres imposables à la contribution foncière sont classées selon leur qualité productive (base cadastrale). Sont exclues les terres estimées impropres à la culture et à l'élevage (bien qu'elles participent à l'économie agricole de l'époque). Le classement fiscal du cadastre (début des années 1820) a été révisé au début des années 1830 par

nombreuse et des terres exploitables relativement peu étendues. Saint-Germain-des-Vaux et Omonville-la-Rogue atteignent respectivement 138 et 160 habitants au km². Omonville compense le handicap de terres impropres à l'exploitation (31 % contre 13 % à Saint-Germain et 11 % à Urville) par ses activités maritimes.

Une structure par âges d ' Ancien Régime en 1831

La structure par âges, telle qu'elle ressort des données agrégées des recensements de 1831 ou 1836 pour six communes, soit 4 092 habitants, est conforme au modèle de l'Ancien Régime, dans lequel fonctionne encore largement la société haguaise, caractérisé par une nombreuse population de moins de 20 ans (57 % de la population totale) et un très faible taux de personnes de 60 ans et plus effectif (6 %).

Population par sexe et tranche d'âge décennale de 6 communes[53] aux recensements de 1831 ou 1836

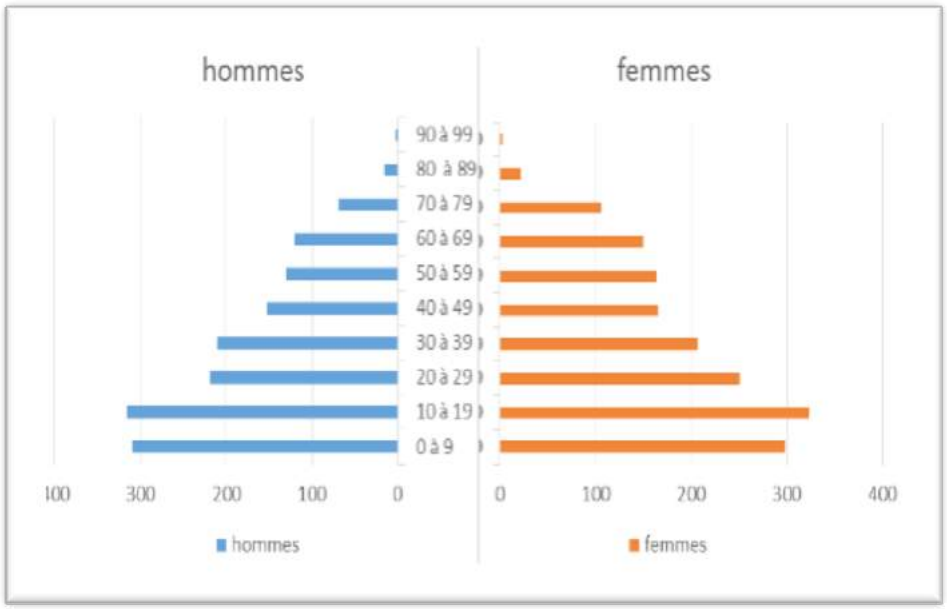

Cependant on constate, dans cette pyramide presque parfaite, des points de discordance :

- un resserrement de la base (0 à 9 ans), correspondant à un fléchissement relatif du nombre des naissances dans la décennie 1820.
- une rupture profonde pour les deux sexes, entre les 20 à 34 ans et les moins de 20 ans, en raison de la diminution du nombre des naissances durant les années 1795-

Mais désormais ils se chevauchent. Les naissances ont diminué alors que les décès se maintiennent à leur niveau antérieur.

la commission départementale de péréquation (cf. annuaire du département de la Manche, année 1832, pp. 16–19).

[53] Acqueville, Jobourg, Omonville-la-Rogue, Omonville-la-Petite, Vasteville, Vauville.

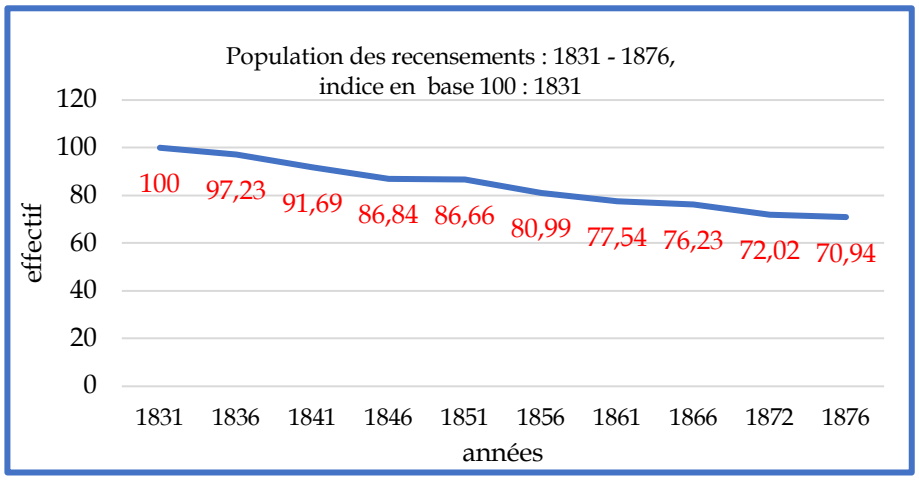

Les naissances atteignent leur point le plus bas en 1843 (209 naissances contre 319 en 1821), et se stabilisent alors jusqu'en 1860, quand un nouveau palier négatif est atteint. Celui–ci est moins prononcé (- 16%), car il concerne une population réduite de près de 25 %. L'écart négatif, qui apparait alors, est la seconde phase du processus de dévitalisation du canton.

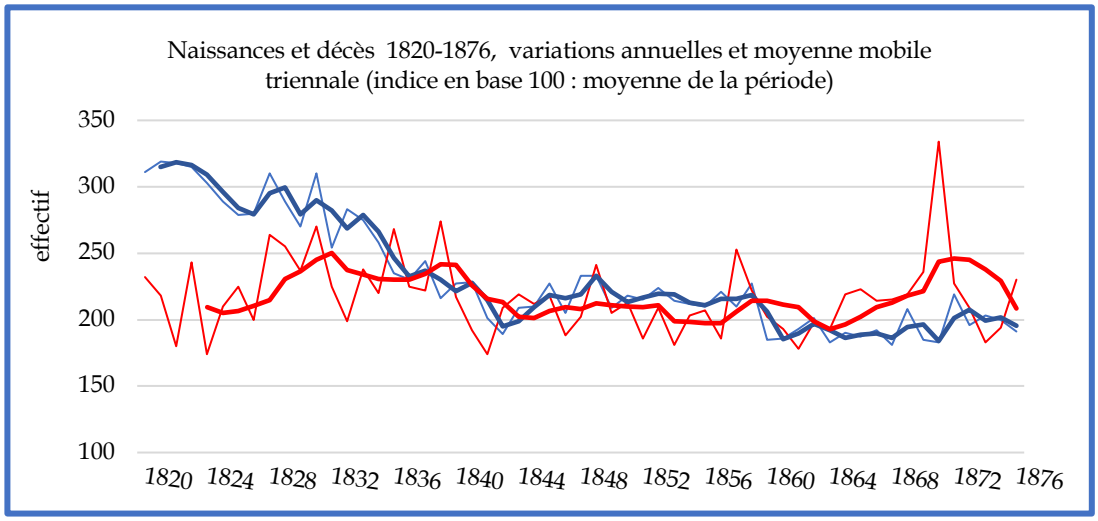

La forte population initiale, et probablement une fécondité restée élevée, ont momentanément atténué les effets du dépeuplement. Le départ des jeunes et le vieillissement de la population résidente se font sentir avec un décalage d'une génération. Au total, la perte de population ne résulte pas du mouvement naturel mais de la forte émigration[54].

[54] Gabriel DESERT, « Une catastrophe démographique : la variole en Basse Normandie, 1870-1871 », dans Recueil d'études offert en hommage à Michel de Boüard, Caen, *Annales de Normandie*, 1-1, 1982, pp.191-211.La forte poussée de mortalité de 1870/1871 est

Le déclin est plus précoce dans la Hague que dans les autres cantons ruraux de l'arrondissement et il est beaucoup plus accentué :

Arrondissement de Cherbourg : population des cantons aux recensements de 1831 et 1872			
cantons	1831	1872	évolution (%)
Beaumont	11 950	8606	- 27,98
les Pieux	12 624	10746	- 12,02
Octeville	16 512	21 669	+ 31,23
St Pierre	16 451	14 052	- 14,58
Cherbourg	18 043	37 215	+ 106,26
total	75 580	92288	+ 22,11

La croissance du canton d'Octeville est une retombée du développement de Cherbourg, dont ce canton très hétérogène constitue la périphérie, avec deux communes en expansion, Equeurdreville et Tourlaville. Saint-Pierre–Eglise décroche en 1846, mais très modérément et Les Pieux à partir de 1852. Sur les 40 années, leur perte est deux fois inférieure (moins de 15 %) à celle du canton de Beaumont, alors que leur population initiale était supérieure.

L'évolution démographique de 1831 à 1872

La chute des naissances et la résistance de la mortalité.

Le nombre des naissances (pour mille habitants) qui, dans la décennie 1823-32, se situe dans une fourchette de 20 à 32,2 pour 18 communes (Omonville-la-Rogue et Jobourg sont au-dessous) est, 40 ans plus tard, inférieur à 25 dans 19 communes dont sept en dessous de deux.
L'appréciation des données doit tenir compte de la forte diminution de la population à laquelle s'appliquent les taux. Les communes les plus touchées peuvent se retrouver avec des taux supérieurs la décennie suivante, sans que le nombre des naissances ait progressé. Ceci explique que les taux soient restés remarquablement stables jusqu'à la fin des années 1860, et de même niveau, autour de 20 %, après le décrochage de la natalité dans la décennie 1820.

En nombre, les décès reculent de près de 15 % entre 1831 et 1876 mais le point de départ de cette période se situe dans une phase décennale de mortalité relativement forte. La diminution intervient alors que le canton perd près de 28% de sa population. Cette évolution doit donc plus à l'effet mécanique de l'exode des jeunes adultes qu'à

de nature épidémique (variole), sans rapport avec la guerre franco - allemande. Elle touche plusieurs communes (Nacqueville, Tonneville, Digulleville, Omonville-la-Rogue…) et particulièrement Beaumont (1860-69 : 17 décès en moyenne annuelle ; 1870 : 32 ; 1871 : 44 ; 1872 : 10).

l'allongement, probablement modeste, mais non quantifié, de la durée moyenne et de l'espérance de vie.
Rapportée à la population totale, la progression des décès est constante à partir de 1840, quand l'émigration des jeunes adultes devient plus intense, en deux phases : une augmentation régulière durant 20 ans, puis une forte croissance dans la décennie 1860, période où se produit une inversion très prononcée du mouvement naturel (excédent décennal de 326 décès).

Une forte mortalité juvénile (enfants de moins d'un an) et infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans) caractérise la démographie dite d'Ancien Régime. Au début du XVIIIe siècle, la mortalité infantile est estimée, au plan national, à 25 % et en Normandie, les paroisses les plus favorisées, « la Normandie heureuse »[55] , peuvent descendre à 15 %. En 1800, le taux national a sensiblement diminué, à 19 %, et il est plus élevé dans les villes, où la mortalité des jeunes enfants est très lourde, accentuée par la mortalité foudroyante des enfants abandonnés. Les tables de mortalité de cette époque fixent à 25 % le taux de la mortalité infantile et à 50 % celles des moins de 20 ans. A Cherbourg " les trois quarts meurent dans les dix premières années de leur vie. Sur les 680 (nés à Cherbourg entre 1831 et 1840), il en reste à peine 170 dont une partie disparait encore avant l'âge où ils sont en état de sentir tout le malheur de leur position »[56].

Les poussées de mortalité épidémique (choléra, typhoïde, variole) restent limitées, notamment le choléra de 1832. Cherbourg et 19 communes de l'arrondissement[57] sont touchées mais la courbe de mortalité du canton n'est pas affectée (cf. graphique ci-dessus, naissances et décès 1820-1876), non plus que par un nouvel épisode cherbourgeois en 1865-1866.Seule exception, l'épidémie de variole qui sévit dans l'ensemble de la Basse Normandie entre l'automne 1870 et l'été 1871, tuant, dans la Manche, 771 personnes pour 4 225 cas recensés[58]. Par rapport à la moyenne décennale 1860-69 de 205 décès, la mortalité cantonale augmente sensiblement en 1870 (244 décès) et beaucoup plus nettement en 1871 avec 351 décès. Le chef-lieu enregistre la plus forte poussée, même en valeur relative, avec un doublement des décès en 1870 (de 15 en moyenne décennale à 32) puis 44 en 1871.En 1871, la mortalité est multipliée par deux ou plus dans 9 communes. Seule Saint-Germain-des-Vaux, Vasteville et Vauville ont été épargnées ou peu touchées[59].

[55] Pierre CHAUNU, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, collection Les grandes civilisations, Paris, Arthaud, 1971, p.156.

[56] Jacques NOEL-AGNES (maire de Cherbourg 1833 – 1846) « Notes statistiques sur le mouvement de la population de la ville de Cherbourg pendant la période décennale de 1831 à 1840 », dans *Société Royale Académique de Cherbourg*, année 1847, pp. 415-416.

[57] La mortalité passe de 584 décès en moyenne annuelle 1821-31 à 596 décès en 1832 (+29%). Sur l'épidémie de 1865-1866, Gabriel DESERT, Le choléra en Basse Normandie sous le Second Empire, dans Annales de Normandie, année 1982, 32,-4, pp 334-335.

[58] Gabriel DESERT, *op. cit.*

[59] Etat Civil de Beaumont-Hague, transcription le 1er avril 1875, d'un jugement du tribunal civil de Cherbourg du 15 mars 1875 : » par suite d'omission qu'explique

Les données de mortalité des quelques communes ci-dessous[60] montrent une proximité certaine avec les données nationales du début de siècle mais, surtout, la persistance, voir l'aggravation de la mortalité infantile et de la mortalité infanto-juvénile, au cours du siècle[61].En ajoutant les jeunes de 5 à 20 ans, ce sont encore 20 à 25 % de cette population qui meurt avant d'atteindre l'âge adulte.

Mortalité infantile (moins d'un an) et infanto juvénile (moins de 5 ans) pour 100 naissances et par 20 ans (1816 -1875)						
mortalité	mortalité infantile			mortalité infanto-juvénile		
communes	1816-35	1836-55	1856-75	1816-35	1836-55	1856-75
Om- la-Petite	13,5	13,04	11,18	18,34	14,97	18,63
Vasteville	9,09	10,21	14,64	13,64	18,72	19,64
Ste Croix	15,12	15,02	15,96	15,01	23,96	23,4
Acqueville	13,55	11	16,08	14,41	6,6	19,64
St Germain des Vaux	12,83	10,53	13,38	16,81	15,79	18,5

Cette aggravation n'est pas surprenante si l'on considère ce que nous dit Charles Benoist après une enquête sur le terrain en 1913[62]. Celui-ci s'étend longuement sur le taux très élevé de mortalité infantile du canton. Il utilise alors une étude réalisée par un habitant de Beaumont, Térence Lefebvre, sur la période 1902-1912 durant laquelle la mortalité infantile aurait atteint 20,48 % et la mortalité infanto-juvénile, 23,47 %. Selon Lefebvre et les notables locaux interrogés par Benoist, l'alcoolisme, facteur de dégénérescence de la « race », serait une cause majeure de cette forte mortalité persistante. Déjà, en novembre 1833, le *Journal de Cherbourg et du département de la Manche*, relatant une agression commise par un cultivateur d'Acqueville[63] pris de boisson, notait que « les détails rapportés par les témoins ont fait connaitre jusqu'à quel point l'ivrognerie et surtout l'abus des liqueurs fortes, sont portés dans les communes de la Hague, où régnait autrefois une si grande simplicité de mœurs ». En 1841, le rédacteur en chef du *Journal*

suffisamment l'épidémie qui sévissait alors dans la commune de Beaumont, l'acte de décès dudit Mourier n'a pas été dressé » (décès du 26 février 1871).

[60] En 1831, 4296 habitants (36 % de la population du canton).

[61] Cette aggravation est appréciée en pourcentage. Compte tenu de la forte diminution de la population, la perte, en effectif, est moindre.

[62] Charles BENOIST, « Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité dans le canton de Beaumont Hague », dans Académie des Sciences Morales et Politiques, CXXXVIe volume, 12e livraison, décembre 1916, Paris, Auguste Picard éditeur, pp. 515 - 578.

[63] Journal de Cherbourg et du département de la Manche, 23 novembre 1833. Normannia, le patrimoine écrit de Normandie, presse ancienne bas normande (1786 – 1944). Site http://www.normannia. Info>presseancienne. Victor Broquet, dit le Capitaine, issu d'une famille de notables ayant assumé la fonction de capitaine de la paroisse de Vasteville au XVIIIe siècle, possède une ferme de dix hectares à Vasteville.

de Cherbourg et de la Manche, bon connaisseur de la Hague puisqu'il s'agit de Jean Fleury[64], déplore la forte progression de la consommation d'eau de vie. « …depuis quelques années que le cidre manque[65], on s'est rejeté sur l'eau de vie et il y a telle petite commune de la Hague, que nous citons parce que nous la connaissons mieux que les autres, où une marchande (il y en a quatre ou cinq), a vendu à elle seule, en un an, environ 3 000 litres d'eau de vie, et cette commune ne compte pas 450 habitants[66] ! »

Quoiqu'il en soit, en ce qui concerne le XIXe siècle, la mortalité infanto-juvénile a contribué largement au maintien du niveau élevé de mortalité générale en fauchant plus d'une personne sur cinq avant sa vingtième année. Les causes de cette mortalité ne sont pas connues mais elles peuvent se déduire, en ce qui concerne la mortalité infanto juvénile, des périodes où interviennent le plus souvent les décès, l'hiver et le plein de l'été. L'insalubrité de l'habitat, humide et mal chauffé, génère les pathologies pulmonaires en hiver, les chaleurs de l'été, une lactation insuffisante due à la fatigue des mères durant les gros travaux agricoles, sont propices aux pathologies intestinales. Les décès groupés sur une même période et parfois une même famille, révèlent également la présence de micro–épidémies. Sur le plan curatif, le canton n'a jamais possédé plus d'un médecin au cours du siècle, et aucune sage -femme.
Duvillard[67] à la fin du XVIIIe siècle, estime que la mort fauche 25 % des enfants de moins d'un an et 50 % des jeunes de moins de 20 ans. En comparaison, dans la Hague, cette mortalité aurait été réduite de moitié dans le cours du siècle suivant. Néanmoins, les observations relatives à la mortalité des jeunes enfants comme l'absence de professionnels de santé, vont dans le sens d'une certaine continuité, de la société de la Hague, de la fin de l'Ancien Régime aux portes du XXe siècle.

Une baisse de la fécondité ?

Arsène Dumont, dans son investigation pionnière sur la natalité du canton[68], utilise comme un indicateur de fécondité, le rapport entre la nuptialité et le nombre d'enfants nés dans une décennie. Dumont lui-même note le défaut de cet indicateur quand il signale la pratique relevée avant lui par divers observateurs : de nombreux émigrés reviennent se

[64] Jean FLEURY (Vasteville 1816-Gréville 1894), rédacteur en chef du Journal de Cherbourg et de la Manche (opposition constitutionnelle) de 1838 à 1841, il quitte Cherbourg pour devenir rédacteur du journal « la démocratie pacifique » à Paris (tendance fouriériste), puis Saint-Petersbourg, comme lecteur à l'université. Se retire et décède à Gréville, commune de sa famille paternelle.

[65] Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, année 1842, réunion de l'assemblée normande tenue à Cherbourg, enquête agricole, page 177 : « depuis une vingtaine d'années, les pommiers dont le pays est planté, ont doublé ».

[66] La commune la plus proche par sa population est Acqueville (444 habitants au recensement de 1841).

[67] La fiabilité des données, très hétérogènes, dans le temps et l'espace, est douteuse, la méthode appliquée n'a pas intégré le caractère évolutif de la population. (Werner. G. JONCKHEERE, « Les tables de mortalité de Duvillard », dans *Population, revue de l'Institut National des Etudes Démographiques* (INED) / 20 – 5, année 1965, p. 865 – 874).

[68] Arsène DUMONT, *op. cit.* (cf. notes bibliographiques).

marier dans leur commune natale et retournent ensuite à leur lieu de résidence. De plus les femmes procréent sur une vingtaine d'années, le double de la décennie retenue dans l'indicateur en question.

Cet indicateur très approximatif ne permet pas de dégager de tendance précise, ni d'ailleurs de différences nettes entre communes ou groupes de communes.
Ainsi, Saint Germain-des-Vaux, exemple parmi d'autres, maintient un niveau de nuptialité assez stable, de la décennie 1830 à la décennie 1860 (8,7 à 7,2), malgré un nombre de naissances réduit de 25 à 17 °/°° et une perte de 35 % de sa population. Mais une part croissante des mariages concerne des couples (ou au moins un des deux partenaires) résidant hors du canton, souvent à Paris, où des agents des douanes étrangers au canton

Rapport mariages / naissances par décennie (1832-1872)			
décennies	8 et plus	6 -7,9	< 6
1823-32	5	8	7
1833-42	4	7	9
1843-52	11	7	2
1853-62	8	8	4
1863-72	6	9	5
total	34	39	27

source, Arsène DUMONT, op. cité, note 74

Cependant, la relative résistance de certaines communes à la perte de population par émigration ne peut s'expliquer que par le maintien d'un niveau relativement élevé de fécondité, au moins jusqu'aux années 1850, (cf. chapitre « La rupture des années 1830 »).

La composition des ménages laisse entrevoir la baisse de la fécondité, bien que cet indicateur ne permette pas de distinguer la part de l'émigration dans la contraction des familles observée à une quarantaine d'années de distance.

Composition des familles de cultivateurs						
communes	Vasteville		Omonville-la-Petite		Sainte-Croix	
composition	1836	1876	1831	1876	1841	1876
avec un enfant	22	21	15	5	11	14
2 à 3 enfants	27	18	26	4	11	17
4 à 5 enfants	15	4	24	3	19	4
6 à 7 enfants	6	1	6	1	5	1
8 enfants et plus	1	1	3	1	3	0
total	119	65	117	30	68	68
fratries	3	3	1	2	2	5
personne seule	6	7	22	8	4	16
ménage seul avec enfant majeur	13	5	9	2	6	7
couple seul	16	5	11	4	7	4

Les familles nombreuses (plus de six enfants) et moyennes (4 à 6 enfants), dimension commune des années 1830, ont presque disparu. L'hypothèse d'une baisse de la fécondité relativement tardive (années 1860), semble plausible. La seule certitude : si dans la période antérieure, l'excédent des naissances compensait, l'exode rural, ce n'est plus le cas vers le milieu du XIXe siècle. L'excèdent tombe de 91 entre 1790-1829 à 10 entre 1831 et 1876.

La fécondité a dû connaitre un recul généralisé, que les sociologues (amateurs) un peu moralisateurs, Arsène Dumont en 1893 comme Charles Benoist en 1913[69], ont attribué au matérialisme des générations dont le niveau de vie a progressé en même temps que la population diminuait. …Ce qui est certain c'est l'utilisation persistante des freins à la fécondité que la société rurale traditionnelle employait largement : l'âge tardif aux mariages des femmes et plus encore, des hommes, ainsi que le célibat.

L'examen des registres de recensements subsistants[69] de début et fin de la période considérée montrent la permanence du célibat. Il est quasi structurel parmi les domestiques, bien qu'en fin de période il cesse d'être exceptionnel. Cette évolution exprime peut-être un désir d'une vie plus intime des maîtres comme de leurs employés.
L'âge au mariage des cultivateurs est exceptionnellement inférieur, sauf régularisation obligée, à 30 ans, dont un nombre non négligeable d'unions plus tardives, accompagnées d'une différence d'âge sensible entre les conjoints, d'où la figure assez courante du père quinquagénaire en charge de pré adolescents. Les filles d'exploitants elles-mêmes se marient plutôt vers 25 ans voire 30 ans, sinon elles vieillissent chez leurs parents puis chez leur frère, chef d'exploitation et marié. Les ménages (parent veuf ou couples de plus de 50 ans) de cultivateurs vivant avec un seul enfant adulte sont également fréquents. La part des célibataires parmi la population adulte n'est donc pas négligeable. A Omonville-la-Petite, en 1831, les célibataires de 25 ans et plus représentent 16,40 % de cette population et, en 1876, encore 12,50 %.
Le célibat prolongé ou définitif des cultivateurs est signalé les deux enquêteurs précités et Arsène Dumont, ne manque pas de souligner son incidence sur les relations de maître à servante[70]. Le célibat prend des formes diverses : seul avec domestique(s), fils avec sa mère, frère cohabitant avec un frère marié, fratrie de plusieurs célibataires (éventuellement des deux sexes). Cette pratique offre cet intérêt économique majeur de maintenir l'unité des patrimoines fonciers pour une génération et d'assurer à la génération suivante la part du parent mort célibataire.

[69] Omonville-la-Petite (1831,1836,1876), Vasteville (1836 et 1876), Ste Croix-Hague (1841 et 1876), Omonville-la-Rogue (1836. 1876 n'a pu être consulté). Cf « sources : recensements, dénombrements et listes nominatives ». Charles BENOIST, *op. cit.*, pp. 569-575. En 1913, tous les notables locaux (maires, curés, conseiller général (ex député), rencontrés par Benoist, mettent en avant ce trait de comportement

[70] Arsène DUMONT, *op. cit.*, p. 45.

Le mouvement naturel et l'émigration

Trois données, rapportées à la population de 1831, résument la situation :

- recul de la population : 3499 (- 29,28 %)
- mouvement naturel : + 297 (+ 2,49 %)
- émigration : 3796 (- 31,77 %)

Le mouvement naturel étant faiblement positif, l'émigration apparait clairement comme le facteur démographique déterminant. Les deux zones de forte émigration, l'extrême ouest et le sud-sud-est, encadrent le centre et la façade maritime nord-est. Le mouvement concerne autant les communes du cap de la Hague à forte densité et forte valeur fiscale de la terre (à l'exception des deux communes « portuaires ») que l'est du canton où la qualité[71] de la terre et la densité démographique sont très inférieures. Aucun de ces deux paramètres ne rend compte du phénomène migratoire[72].

Émigration 1831-1872
en rouge : émigration supérieure à la moyenne cantonale (32,15%)
en bleu : émigration inférieure à la moyenne cantonale

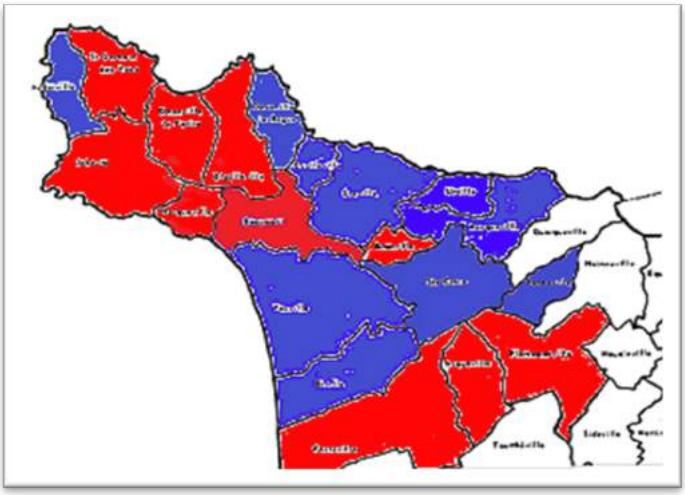

A l'ouest de Beaumont, Auderville dont la densité est très proche de celles d'Herqueville et Omonville-la-Petite, présente un taux d'émigration cinq et six fois supérieur. De même, sur le littoral sud, le contraste est prononcé entre Biville et Vasteville, et sur le plateau, entre Acqueville et Sainte-Croix, dont les densités et les caractéristiques physiques sont semblables. Pour ces deux dernières communes, les taux d'émigration diffèrent de 1 à 15. Les déterminants de l'émigration seraient donc plutôt à rechercher dans la dynamique

[71] Les travaux de la commission d'évaluation semblent avoir été menés avec sérieux (à noter que sont non imposables « les landes et terres vaines »).

[72] Ces conclusions ressortent des coefficients de régression linéaire (qualité des terres/émigration : R^2 = 0,0614, densité de population/émigration R^2 = 0,1335). Les tableaux de dispersion par commune figurent en annexe 3.

démographique propre à chaque commune[73], la structure de la propriété et la part des activités non agricoles.

L'évolution du mouvement naturel, de nettement positif à franchement négatif à partir de 1860, est due, pour l'essentiel, à l'émigration des jeunes gens et à la diminution consécutive du nombre des naissances, non compensée par la réduction du nombre des décès. Stables au moins jusqu'au début des années 1860, les décès augmentent ensuite en raison de l'arrivée à la vieillesse de la nombreuse population née autour de 1800.
Le poids relatif des personnes de plus de 60 ans s'accroît à raison de la forte baisse de la population plus jeune, enregistrée depuis deux décennies, après la première vague de forte émigration, et sans que cette contraction de la population des jeunes adultes ait eu une grande incidence sur l'effondrement démographique. La persistance du dynamisme démographique expliquerait la résistance à l'exode des jeunes adultes dans certaines communes, telle Digulleville, jusqu'au tournant de 1860.

Structure par âges et impact de l'exode rural : le cas d'Omonville- la-Petite.

La population d'Omonville-la-Petite est tombée de 637 à 378 habitants entre 1831 et 1872. Le graphique témoigne en premier lieu, de l'ampleur de la chute démographique, se traduit, sur le graphique, par l'écart, du simple au double, des effectifs des classes d'âge des enfants et des jeunes adultes. Deux autres changements structurels sont apparents : la diminution de la population active (20-59 ans) et le vieillissement accentué, les plus de 60 ans étant aussi nombreux qu'en 1831 pour une population réduite de 40 %. Les deux périodes ont en commun la rupture entre les deux classes d'âge : adolescents (15-19 ans) et jeunes adultes (20-24 ans).

Population par groupes d'âges en nombre et pourcentage, en 1831 et 1872						
âge	< 20 ans	%	20-59 ans	%	60 ans et >	%
1831	256	40,19	305	47,88	76	11,93
1872	134	35,45	178	47,09	66	17,46
perte	122		127		10	
perte (%)	47,65		41,63		13,16	

Cette évolution est particulièrement sensible pour les adultes jeunes, ceux nés entre 1830 et 1850, au plus fort de l'émigration. En vingt ans, Omonville perd 166 habitants dont 44 par excédent des décès et 122 par émigration. Celle-ci est inférieure en nombre à celle des années 1830 - 1850 mais, s'appliquant à une population fortement réduite (500 habitants en 1852 au lieu de 637 en 1831), elle est plus intense sous le Second Empire (24,40 % contre 21,50 %).
Comme la natalité a enregistré, dans la décennie 1860, la seconde étape de son effondrement (la première ayant eu lieu dans la décennie 1820), le diagramme présente

[73]Au sujet de la fécondité (et par conséquent des comportements des couples), cf. le paragraphe précédent « baisse de la fécondité des couples ».

deux dépressions : celle des tranches d'âge de 0 à 14 ans concernées par cette baisse des naissances et celle des jeunes adultes frappés par le mouvement d'exode. Entre les deux, les 15-19 ans et les personnes âgées, » bénéficiaires », si l'on peut dire, de la mutation démographique, représentent 40 % de la population, contre 35 % au début des années 1830.

Le vieillissement se traduit sur le graphique, dans ses deux manifestations : population active74 plus âgée, population des plus de 60 ans stable en effectif mais avec un accroissement du nombre des très âgés. Les plus de 60 ans sont, en 1876, à peine moins nombreux qu'en 1831, pour une population réduite de 40 % de sa population. Le groupe des adultes de 20 à 60 ans, l'essentiel de la « population active, « conserve son poids relatif (47 %) mais se distribue différemment. La perte de 42 % de son effectif s'est opérée au détriment des jeunes actifs dont le nombre a chuté de moitié. L'activité agricole ne requiert plus la main d'œuvre importante d'autrefois : le nombre des exploitations a diminué mais les premiers touchés ont été les domestiques et journaliers agricoles d'une part, les petits métiers qui faisaient vivre la population féminine d'autre part : ainsi les fileuses sont-elles- totalement disparues du paysage local.

La population ne décroit pas de façon significative entre 1831 et 1836 : de 637 à 618 habitants (-2,98 %). Cependant, la répartition par tranches d'âge est modifiée : diminution de la natalité (tranche d'âge 0-4 ans), vieillissement des tranches d'âge intermédiaires (principalement les adultes de 40 à 49 ans) et surtout perte nette de la population passant de l'adolescence en 1831 à l'âge adulte en 1836 (15-19 à 20-24 ans) et réduction importante de l'effectif des 20-24 ans.

périodes	naissances	décès
1813-22	153	116
1823-31	115	125
total	268	241

La natalité a fortement régressé dans la décennie 1820 alors que la mortalité restait stable, ce qui explique aussi le poids croissant de la population née avant cette chute des naissances.
L'effectif abondant des adolescents en 1830 découle du niveau élevé des naissances dans les années 1810. Le contraste est net avec l'effectif des jeunes adultes, pourtant nés dans la décennie 1800 où la démographie était très dynamique. L'écart ne peut s'expliquer que par le départ d'une bonne partie de ces jeunes parvenus à l'âge adulte.
La Restauration (1814-1830) n'a pas connu de troubles politiques ou économiques ni de crise sanitaire qui pourraient expliquer cet écart. En revanche, en 1815, avec le rétablissement des échanges commerciaux au long cours et la reprise des travaux du port[75],

[74] Ce concept est à prendre dans sa réalité du XIXe siècle, où la vie active se prolonge au-delà de 60 ans.

[75] Les travaux du port sont moins importants (en valeur des investissements) sous la Restauration que sous la Monarchie de Juillet. Le développement de la construction

Cherbourg connait une remarquable expansion démographique alimentée par un important flux migratoire[76]. De moins de 12 000 habitants en 1800, Cherbourg est passée à près de 21 000 en 1840, un gain de 75 % réalisé les 25 dernières années et obtenu par un apport extérieur, le mouvement naturel étant négatif. Près de la moitié des habitants ne sont pas natifs de la ville, dont 6 % (687 personnes) sont nés dans le canton de Beaumont.

Le faible effectif (relativement) des jeunes adultes dans la population d'Omonville au début des années 1830 provient de l'émigration vers les villes. L'écart entre les adolescents de 1831 et les jeunes adultes de 1836 montre la continuité de ce phénomène migratoire majeur. Le groupe des 15-19 ans de 1831 perd un tiers de son effectif au passage dans la tranche d'âge supérieure (52 contre 77). Dans la population des jeunes adultes de 1836 apparaissent six personnes nouvelles, il reste donc du groupe des adolescents de 1831, 46 personnes résidentes La perte nette de cette tranche d'âge est de 31, avec une forte majorité de garçons [77]. Certains d'entre eux ont pu se fixer dans une autre commune du canton, en premier lieu les domestiques mais comme le canton perd globalement 320 habitants, la majorité des départs d'Omonville ont été orientés vers le milieu urbain, le seul susceptible d'absorber les migrants.

Les transformations territoriales.

Le contraste est-ouest

Au recensement de 1831, le canton de Beaumont atteint, pour un siècle et demi, son « pic » de population, avec 11 950 habitants recensés. Sa densité – 84 habitants au km² - le situe nettement au-dessous de la moyenne départementale, supérieure à 100 habitants. Cette densité médiocre recouvre des écarts considérables pour un espace aussi restreint, de 42 pour Vauville à 169 pour Saint Germain-des-Vaux. En 1876, les changements sont marginaux, les deux communes concernées (Jobourg et Acqueville) étant très proches de la moyenne cantonale

Densité communale (nombre d'habitants par km²) par rapport à la moyenne cantonale

1831	1876
(moyenne : 84 habitants)	(moyenne : 50 habitants)

navale (François VUILLOD, *op. cit.*, p. 332 et graphique 169 : nombre de navires lancés à Cherbourg) et la reprise des échanges commerciaux ont sans doute été les facteurs déterminants de l'expansion cherbourgeoise.

[76] La migration nette vers Cherbourg : 2667 personnes entre 1800 et 1814, 9969 entre 1815 et 1829 (Agnès MAUGER–FATôME, *op. cit.*) et 5125 entre 1831 et 1840 (en moyenne annuelle : 178, 665 et 512).

[77] La mobilité résidentielle concerne surtout le personnel domestique (5 sur 6 au recensement de 1836) et subsidiairement, les fermiers et les jeunes filles par mariage.

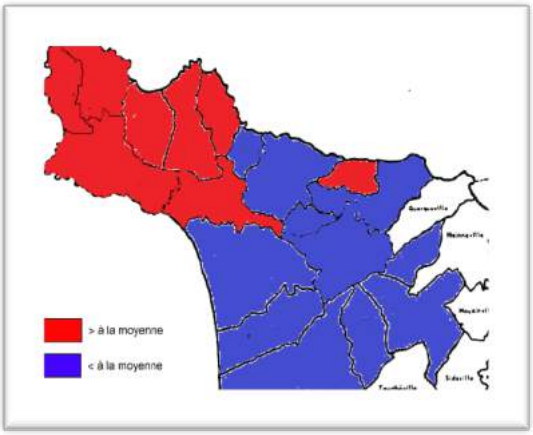

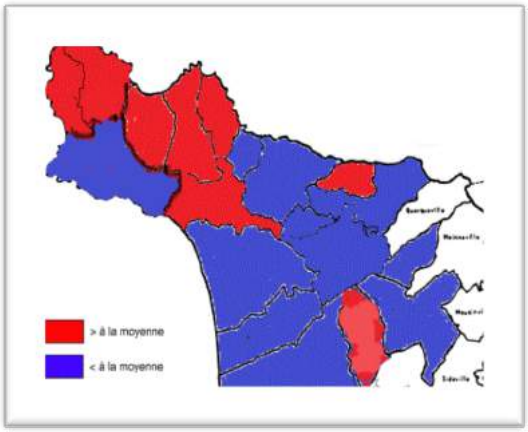

La superficie communale est celle donnée par *l'Annuaire du département de la Manche*, vol.4, année 1832, p. 24-25, (sont exclus les routes et chemins publics, ,les plans et cours d'eau).

En 1831, le contraste est net entre Beaumont et les huit communes (incluant Urville) à l'ouest et au nord du chef-lieu, d'une part et l'est et le sud (onze communes) à la population plus clairsemée, d'autre part. Cette opposition s'accentue si l'on rapporte la densité aux seules surfaces cultivables. Les communes occidentales portent 6 876 habitants, soit 57, 54 % de la population pour 40 % de la superficie totale et 35 % de la superficie agricole exploitable. A l'intérieur de ce groupe, Saint-Germain des Vaux et Omonville-la-Rogue se détachent, avec 200 habitants au km².

Densité (habitants par km²) par rapport à la superficie agricole exploitable en 1831

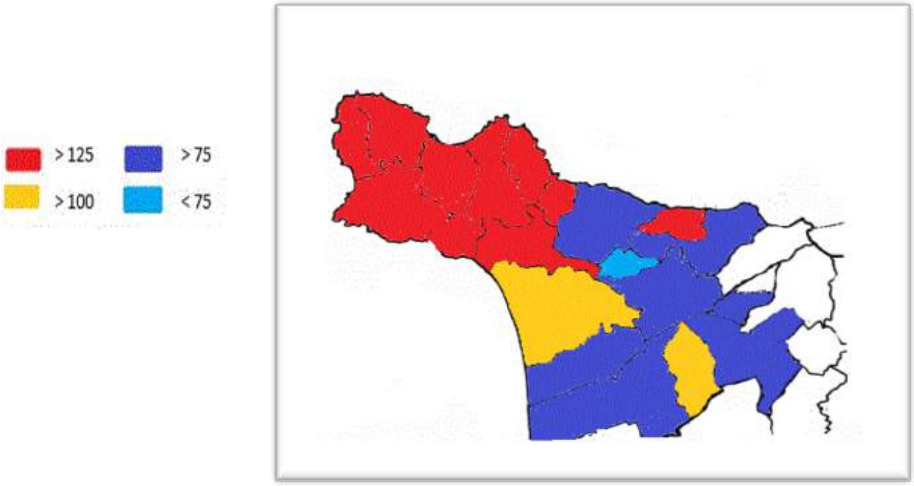

La superficie agricole exploitable (terres imposables à la contribution foncière) : superficie communale (définition supra) hors « bois, landes, terres vaines et vagues » dont la superficie est indiquées par *l'Annuaire du département de la Manche*, volume 5, 1833, pp 17 -18 canton de Beaumont-Hague.

Beaumont constitue un cas particulier car sa croissance démographique est largement exogène. Promu en 1790 au rang de chef-lieu d'un canton de 10 communes puis de 20 communes lors de la réorganisation administrative de 1800, cette simple paroisse devient,

entre 1800 et 1810, sous l'impulsion de quelques notables, un petit centre administratif et commercial. Elle se dote de fonctions tertiaires : justice de paix, office notarial (1810), doyenné ecclésiastique (1802), d'un marché hebdomadaire, et de commerces diversifiés. Un village-rue de trois-cents personnes se constitue au débouché du chemin de Cherbourg à la Hague et jusqu'à l'église. Beaumont est le lieu d'une migration infra cantonale qui stimule la natalité et porte la population de 500 à 884 habitants entre 1792 et 1831, au troisième rang derrière Saint Germain et Vasteville.

Les communes à l'est et au sud du chef-lieu présentent une densité brute inférieure à la moyenne cantonale, particulièrement à Vauville, Vasteville et Flottemanville (moins de 0,60 habitants au km²). Ce secteur concentre la majeure partie (70 %) des terres impropres à la culture, particulièrement à Vauville et Biville (respectivement 60 et 40 % de la superficie communale) et vit exclusivement de l'agriculture.
Même rapportée aux seules terres cultivables, la densité ne dépasse pas les 60 habitants au km², Urville faisant exception. La commune, de médiocre superficie, est enclavée dans Nacqueville mais elle est aussi dotée d'une façade maritime, offre des sols de bonne qualité en bordure de littoral et peu de terres impropres à l'exploitation. Urville bénéficie également, pour l'écoulement de sa production agricole, de la proximité avec Cherbourg par le chemin littoral. Elle porte une population particulièrement dense : 181 habitants au km² de superficie agricole exploitable, deux fois plus que Nacqueville (85 habitants au km²). Urville se rattache donc au modèle « occidental » dont elle partage les caractéristiques physiques.

L'évolution des communes du plateau diverge de celle des deux autres territoires. Ces derniers enregistrent une chute prononcée dès la fin de la décennie 1830 et ont réalisé l'essentiel de leurs pertes en 30 ans (1831-61). Le déclin des communes du plateau est en décalage : il n'est vraiment amorcé qu'en 1846 et se poursuit de façon quasi linéaire jusqu'en 1856, puis de 1861 à 1872, sans atteindre l'intensité des deux autres territoires.
En ce qui concerne le cap de la Hague, l'écart constaté découle probablement de la densité initiale. En 1831, 4 des communes du cap de la Hague portent plus de 1,50 habitant par hectare de superficie agricole utile et toutes sont supérieures à la moyenne cantonale (1,18). Deux communes du cap de la Hague – les deux Omonville - suivent une évolution très contrastée.

Chaque commune évolue à son rythme propre, comme il est normal pour de petites, voire de très petites entités (Eculleville et Branville ont moins de 150 habitants en 1831), mais il est possible de distinguer trois types de communes : sept communes où la perte est supérieure à la moyenne cantonale : cinq dans le secteur de la pointe de la Hague, à l'ouest de Beaumont, à l'exception d'Auderville et Omonville la Rogue, ainsi que Vauville et Vasteville ; les neuf communes du plateau central, de Beaumont à Flottemanville, incluant Nacqueville et Urville, dont le recul atteint au moins 20%. Mais Beaumont, du fait de son urbanisation organisée, dans la décennie 1800, se situe à part, de même que Nacqueville, commune à double appartenance (littoral et plateau) et Urville, qui par sa démographie et ses sols, se rattache aux communes du littoral nord du cap de la Hague ; quatre communes : Auderville et Omonville la Rogue à l'ouest, Branville et Biville au sud-ouest, qui perdent moins de 15 %.

A partir de là se dégagent deux ensembles territoriaux continus :

- le cap de la Hague rassemble les communes à l'ouest de Beaumont, marquées par l'influence du milieu maritime. Les vallées abritées et bien arrosées, les petites plaines du littoral nord et certains terrains du plateau, à Auderville et Saint-Germain-des-Vaux, sont favorables aux herbages. La présence de deux ports, si modestes soient-ils, ouvre ce pays isolé sur le monde extérieur.

- le « plateau central » prolonge les landes de Jobourg, à l'ouest de Beaumont, de part et d'autre du grand chemin de Cherbourg et s'étend sur l'ancien bois de Varengrou dont les 200 hectares couvraient les terroirs de Sainte-Croix, Acqueville, Tonneville et Flottemanville. Ce plateau présente diverses particularités lui confèrent son homogénéité : des sols médiocres, un réseau hydrographique réduit, une position haute et un aspect de pays » intérieur » éloigné des influences maritimes. Biville et Vasteville appartiennent à cet ensemble qu'elles prolongent jusqu'au-dessus de la zone de landes, de mielles et de dunes.

Trois espaces différenciés.

Les communes du cap de la Hague.

Les communes présentent des profils d'évolution assez proche, en taux de décroissance, sur l'ensemble de la période considérée. Pour quatre d'entre elles, l'alternance de phases de baisse entrecoupées de périodes de stabilisation est la règle et le taux global des départs est du même ordre de grandeur. Les différences concernent les rythmes chronologiques de cette décroissance, très importante (autour de 20 %) dans les 15 premières années puis stabilisée et moins homogène dans la seconde phase de recul pour 4 communes (St Germain, Herqueville). Jobourg, pour un taux global identique, connait un recul plus tardif, et atteint le taux de – 20 % avec un décalage de 10 ans (1856).
Dans ce groupe, trois communes s'écartent de la voie commune : Omonville-la-Petite se distingue sur deux points : la précocité du recul initial (près de 12 % en 5 ans et 20 % en 10 ans), l'ampleur de la seconde phase dépressive (- 28 %) tandis qu'Auderville et Omonville-la- Rogue limitent les pertes et montrent, à la fin de la période considérée, un certain sursaut démographique.

Les deux ports : Auderville et Omonville-la-Rogue

Ces communes portuaires, de population proche en 1831, ne participent pas exactement de l'effondrement général ; le recul est plus lent, les – 20 % ne sont atteints qu'en 1861, et surtout, une reprise se produit de 1861 à 1876.
La première explication de cette évolution atypique repose sur leur commune identité maritime et les activités économiques qu'elle génère : la pêche, comme activité principale ou comme ressource de complément, l'exploitation du varech à des fins industrielles[78], le

[78] Mathieu TILLET dans *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1771, p. 25 : « Saint Germain des Vaux, c'est le canton de la Basse Normandie où la fabrication de la soude

commerce maritime (cabotage), l'emploi dans la marine au long cours ou la marine de guerre, l'administration des douanes. Omonville est avantagée, sur ce plan, par son trafic maritime avec Cherbourg et les iles anglo-normandes, actif (relativement) au milieu du XIXe siècle.
En revanche, au plan agricole, Auderville dispose d'une surface agricole utile plus étendue. Sa densité démographique est inférieure à celle d'Omonville-la-Rogue où la distribution de la propriété - un seul propriétaire possède 50 % de la propriété privée – a produit un morcèlement extrême de celle – ci. Chaque petit propriétaire [79] dispose de 2,5 fois moins de terre que celui d'Auderville, et cette terre est de moindre qualité.

Critères de comparaison : densité, superficie (hectares) et propriété

critères	Auderville	Omonville
population (recensement 1831)	334	569
superficie privée totale	416	353
superficie agricole exploitable	334	285
densité sur superficie totale	0,78	0,62
densité sur superficie agric.	1,59	2
propriétaires (cotes cadastre 1823)	160	212
cotes inférieures à 10 ha	157	211
cotes supérieures à 10 ha	2	0,86

Omonville présente donc, en 1831, une saturation humaine de son espace agricole et aucun propriétaire résidant n'y peut vivre de la seule activité de son bien foncier, même si la profession de « cultivateur » compte, au recensement, 140 personnes. Démographiquement, Omonville est précocement moins dynamique, peut–être par auto régulation ?

La différence entre les deux communes réside dans cette atonie persistante de la natalité. L'excédent des naissances y est faible dès la décennie 1810, le mouvement naturel négatif à partir de la décennie suivante et particulièrement dans la décennie 1840 à Omonville (cf. graphique ci après, naissances - en bleu - et décès -en rouge- 1831-1851), lorsque la commune entame son recul, à la même époque qu'Auderville.

est le plus important…un grand nombre de fourneaux bordent cette pointe ». Gérard VILGRAIN-BAZIN : « Havre de Bombec, un ancien magasin à soude », dans *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques du Cotentin (GRAC),* 13 janvier 2009. En 1978, 29 fours avaient été identifiés à Auderville, 11 à Saint-Germain-des-Vaux, et d'autres ultérieurement (, « Deux fours à varech ont été découverts », dans *Presse de la Manche*, 21 février 2009).

[79] La distinction entre propriétaire et exploitant atténue légèrement l'écart, dans la mesure où 20% des propriétaires d'Omonville, contre 15% à Auderville, ne résident ni dans la commune ni dans une commune limitrophe (d'où des terres affermées).

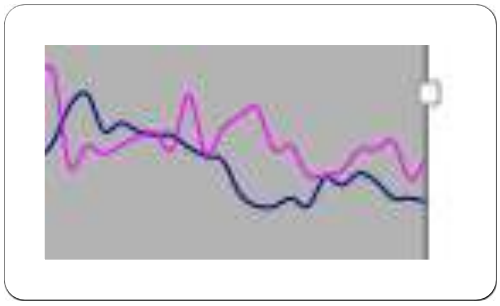

Sur la période 1831-72, le mouvement naturel y est négatif (23) et l'émigration limitée à 73 personne, quand Auderville dégage un excédent de 49 naissances et voit émigrer 105 personnes. Omonville s'offrira cependant une remontée passagère dans les années 1860, répercussion possible de la période où cette commune a atteint son pic de population avec 569 habitants en 1831 et 575 en 1836.

Les deux Omonville

Activités professionnelles au recensement de 1831 : effectif par sexe

secteurs	Om la P	Om. La R	Om. la P	Om. La R	Om. la P	Om. La R
	hommes		femmes		total	
agriculture	122	96	47	30	218	126
dt employés	*29*	*24*	*1*	*6*	*30*	*30*
artisanat	7	19	17	5	24	24
services	0	0	6	7	6	7
commerce	3	1	0	1	3	2
administrations. publiques	3	18	1	1	4	19
marin	1	43	0	0	1	43
total	136	177	71	44	256	221

Ces communes limitrophes évoluent dans des directions opposées. La divergence tient à l'opposition entre une commune exclusivement agricole et une commune mixte, agricole et maritime, illustrée par le tableau des activités professionnelles lors du recensement de 1831.

Omonville-la-Petite est une communauté de propriétaires exploitants « moyens » (73 % de la population active) alors qu'Omonville-la-Rogue présente des caractéristiques exposées dans le paragraphe précédent (« les deux ports : Auderville et Omonville-la-Rogue »).

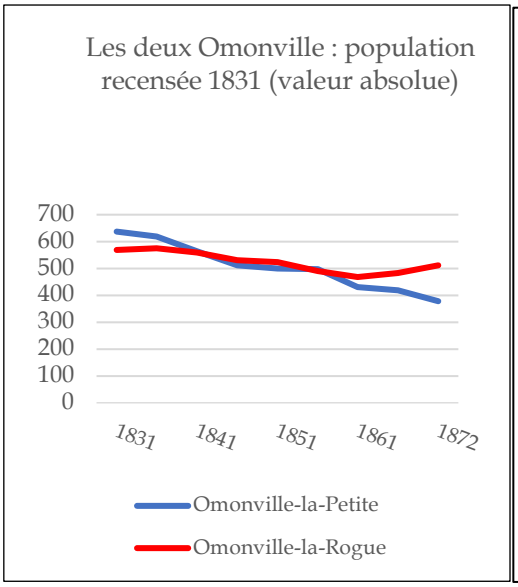

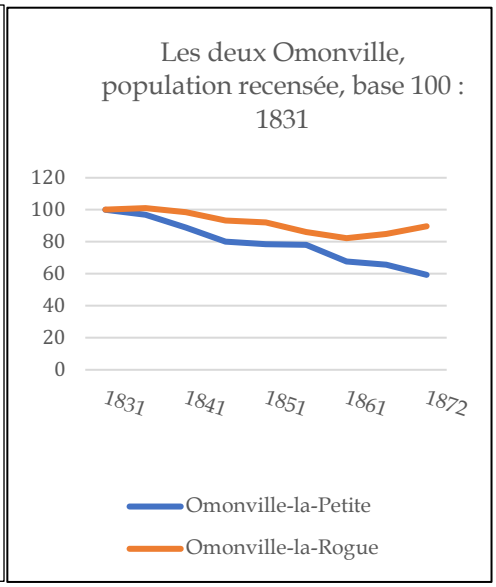

Les cultivateurs ne représentent « que » 43 % des emplois. Cette structure professionnelle a deux conséquences : d'une part le nombre des employés agricoles

est identique mais à Omonville-la-Rogue ces employés sont concentrés dans quelques grandes fermes[80] et le recensement ne mentionne pas d'emplois de « servantes », d'autre part l'exigüité des exploitations se manifeste par le nombre élevé des enfants de plus de 14 ans exerçant une autre activité : les fils sont marins, les filles couturières, fileuses ou « travaillent dans le ménage ». Omonville-la-Rogue bénéficie d'un personnel de « service public » non négligeable, appartenant principalement à l'administration des douanes[81]. La relative diversité des activités de cette commune lui permet d'atténuer l'impact de la rétraction de l'emploi agricole, au moins jusqu'aux années 1870.

Les communes du littoral sud-ouest

Vasteville perd plus de 37 % de sa population entre 1831 et 1872, dont 17 % sur les 10 premières années où la commune conserve un léger solde des naissances. Ensuite le mouvement naturel est constamment négatif, à la différence des deux autres communes, et la décroissance se poursuit de façon très régulière.

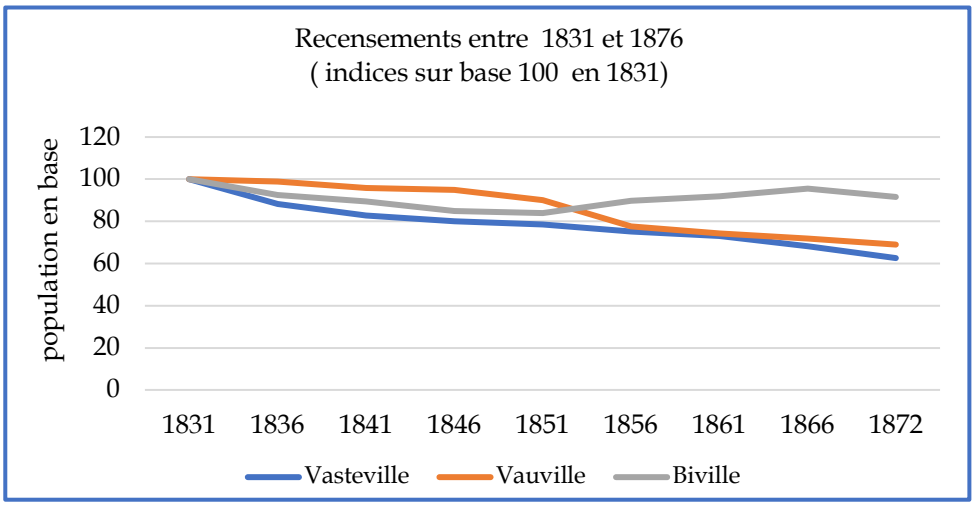

L'émigration de 165 personnes, des jeunes adultes en âge de constituer des couples, se retrouve en partie dans la diminution du nombre des naissances de 13 % entre les décennies 1820 et 1840. Le mouvement naturel ne deviendra négatif qu'au début des années 1850, avec une remontée de la mortalité et le vieillissement des couples qui avaient assuré jusqu'alors un niveau de fécondité stable. Si, dans les années 1840, le solde des naissances reste largement positif (+ 41), ceci est dû à une baisse considérable de la mortalité (cf. graphique ci-dessous).

[80] La famille Clément, depuis longtemps fermiers de la famille ci-devant seigneuriale, compte 9 membres (cultivateurs, meuniers) et 6 domestiques.

[81] Un receveur des douanes, un « lieutenant d'ordre », une brigade de 8 douaniers commandée par un lieutenant et une « patache des douanes » (un « pilote » et 3 matelots).

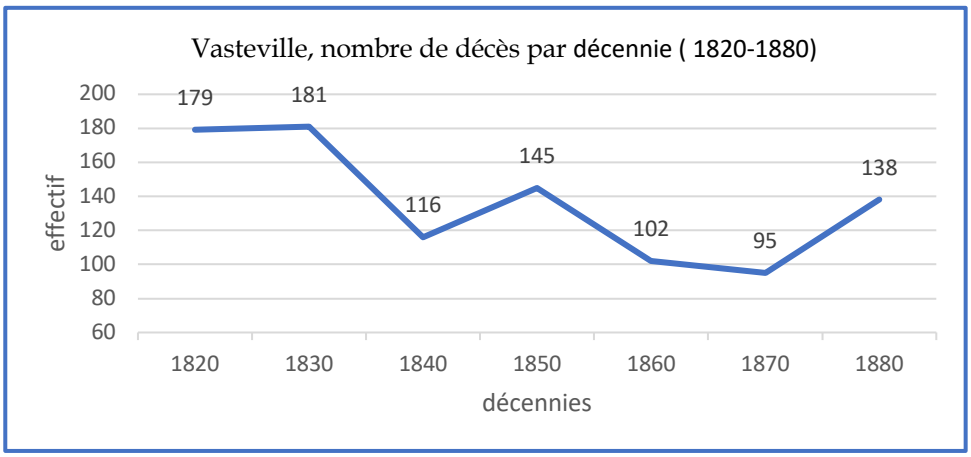

Le taux de mortalité de Vasteville restera d'ailleurs inférieur à 20 % sur l'ensemble de la période, plus bas que celui des deux autres communes. Après la « purge » brutale de la décennie 1830, le rythme du recul démographique est plus lent et il faudra trente ans pour que se reproduise un recul de même ampleur.

La comparaison avec les communes voisines n'explique pas une perte drastique de population sur 10 années. Au contraire, les habitants de Vasteville disposent d'une superficie agricole utile moyenne nettement supérieure à celle de Vauville et Biville, pour des terres peu différentes par leur valeur agricole et leur production. Sans doute la grande propriété en accapare-t-elle 35 %[82] répartis entre une dizaine de grosses fermes, mais, à Vauville, le comte Le Marois possède également près de 25% de la propriété privée, d'une valeur supérieure à celle des biens fonciers du comte de Choiseul. Vauville décline en deux phases modérées séparées par une période quinquennale de forte chute (- 13,50 %) entre 1851 et 1856 (comme la commune voisine de Sainte Croix) alors que Biville, de toutes les communes du canton est la plus faiblement impactée en raison d'une curieuse reprise de progression démographique prolongée, de 1851 à 1866.

La diaspora haguaise et la désertification

Le domicile des vendeurs de terres nous donne une connaissance approximative des lieux d'émigration[83]. La plupart des émigrés ne s'exilent pas très loin puisqu'une petite majorité d'entre eux (51 %) s'établit à Cherbourg et dans les communes de sa périphérie et 13 % dans les cantons limitrophes d'Octeville et les Pieux. Entre Cherbourg et Paris, aucune grande ville normande (Caen, Rouen Le Havre) ne capte un nombre significatif de Haguais et, dans la Manche, la destination principale après Cherbourg, est Valognes.

[82] Le comte de Choiseul possède, au total, 326 ha et 88 ha de landes, en copropriété avec la commune.

[83] Tous les doubles comptes n'ont pu être éliminés.

La capitale elle-même ne représente que 10 % de notre panel aléatoire. En dehors des secteurs urbains, les employés des douanes en poste sur le littoral, fournissent l'essentiel des effectifs en Normandie et dans le reste de la France. L'étranger est surtout représenté par les îles anglo-normandes, où se maintient un petit courant migratoire, alimenté surtout par les communes du cap de la Hague. En 1859, le baron Baude, membre de l'Institut, attribue les migrations du début des années 1850, aux travaux de fortification, et d'aménagement portuaire réalisés par le gouvernement anglais[84] : « Depuis quelques années les grandes dépenses que le gouvernement anglais a faits à Aurigny, exercent sur le pays de la Hague, une attraction semblable à celle de l'arsenal de Cherbourg ».

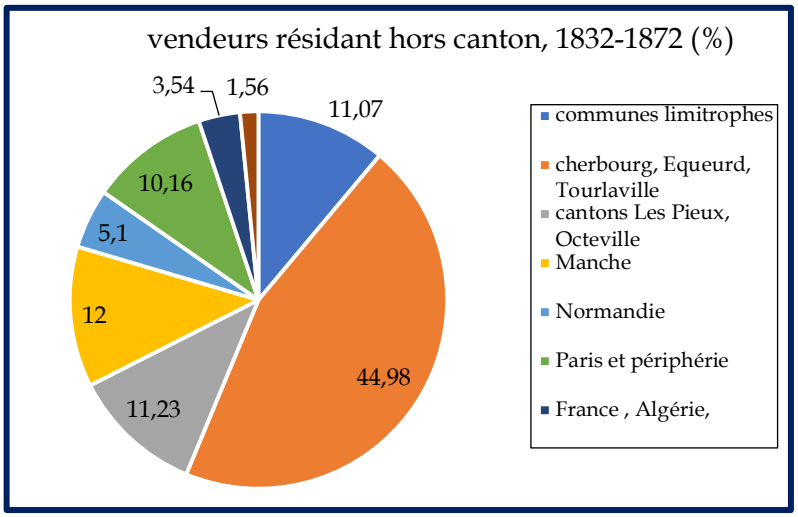

Source : AD 50, série Q, enregistrement, bureaux de Beaumont-Hague Cherbourg, ventes des années 1834-1872 dans le canton de Beaumont-Hague

Au recensement de 1872, le processus de dépeuplement du canton est très largement entamé En dehors de Branville, toutes les communes subissent une perte et, pour 16 d'entre elles, cette perte est supérieure à 20 %.
Les trois communes non portuaires de la pointe de la Hague et, dans la zone des grandes landes, Vasteville et Vauville connaissent une véritable saignée, avec plus d'un tiers de population en moins.

[84] Jean Jacques BAUDE (baron), *Les côtes de la Manche*. Cherbourg. Paris, imprimerie de J. Claye, 1859, p. 61 (extraits de la Revue des Deux Mondes, livraisons des 15 décembre 1858 et 15 janvier 1859).

Perte de population (%) par commune entre 1831 et 1876 (recensements nationaux 1831 et 1876)

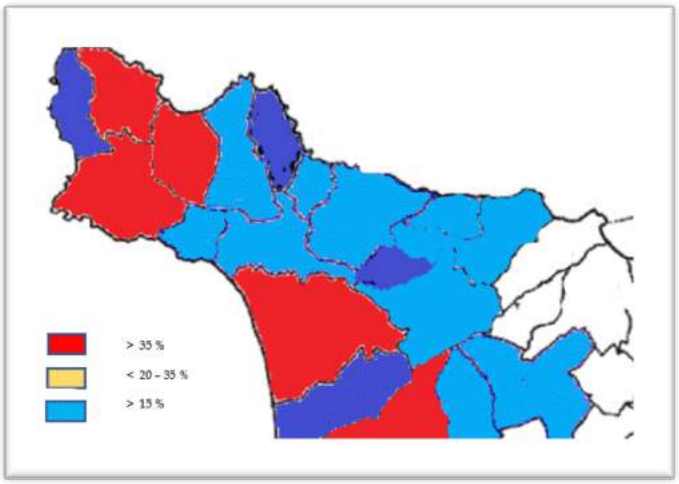

En 40 ans, la densité moyenne brute diminue de 84 à 60 habitants par km², et la densité par rapport à la superficie agricole exploitable[85], de 118 à 84 (- 29 %). Le desserrement recoupe la carte de la perte de population, tout particulièrement à Omonville-la-Petite où la densité brute est tombée de 40 %, Saint Germain-des-Vaux (- 35 %), Vasteville (-37 %) et Urville – 30 %). Dans ces communes, les exploitants peuvent disposer de superficies supérieures mais le processus de désertification humaine est bien entamé. Les deux communes portuaires d'Auderville et Omonville-la-Rogue sont assez peu touchés, de même que Biville en raison de sa remontée, démographique, atypique, de la décennie 1850.

[85] Les données de la superficie agricole dite « exploitable » (hors terres non imposables) sont celles de 1831 (commission de péréquation). Les défrichements qui sont intervenus (superficie non connue), ont accru cette superficie utile mais nous en ignorons l'étendue. Il ne semble pas qu'ils aient été importants sur les mauvaises terres acquises des commune (Ce point est abordé dans la troisième partie de cette étude (La propriété foncière, les biens communaux, la fin d'un long débat).

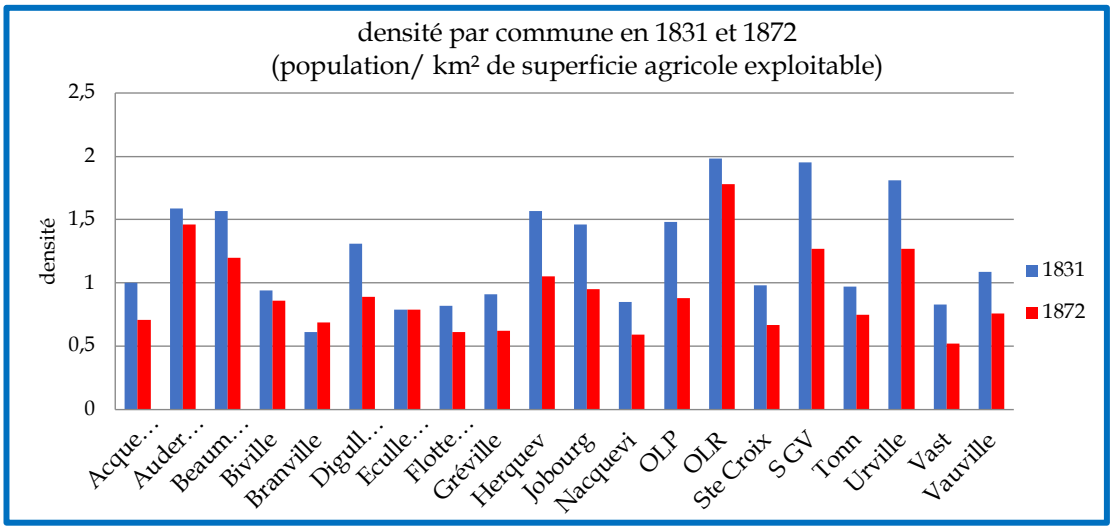

Source : recensements de population 1831 et 1872, et superficie agricole exploitable (*Annuaire du département de la Manche*, vol. 4, 1832, p. 24-25, superficie communale hors voies publiques, plans d'eau et cours d'eau), et vol. 5, 1833, p. 17« superficie des bois, landes, terres vaines et vagues »).

Les pyramides des âges (cf. annexe 2) traduisent, par les ruptures de pente, les effets des migrations et de la dénatalité consécutive, à la génération suivante. Pour Acqueville, où la perte la plus intense est intervenue entre 1836 et 1846 (- 13 %), celle-ci se répercute en 1866, par un creux prononcé des classes d'âge de 40 à 54 ans.
A Omonville-la Petite et Vasteville l'exode rural des années 1830-1845 (20 % de la population) se traduit en 1876, par un effectif très réduit des 30 à 45 ans. Les différences entre sexes pour une même tranche d'âge résultent d'un décalage chronologique du mouvement migratoire. En début de période, celui-ci a surtout concerné les hommes mais à partir des années 1860, les cas le plus net est celui d'Omonville-la-Petite, en raison même de l'ampleur du phénomène. femmes émigrent en plus grand nombre, en raison de la disparition ou de la raréfaction des emplois spécifiques des filles pauvres, surtout les fileuses.

Le cas le plus net est celui d'Omonville-la-Petite, en raison même de l'ampleur du phénomène. La comparaison sur 40 ans met en évidence, en plus de la perte de population particulièrement élevée, les profonds déséquilibres générés par l'exode rural. En 1836, la population jeune était encore assez abondante pour donner une base large mais l'effectif des moins de 5 ans déjà réduit. La rupture principale touchait les jeunes adultes de 20 à 30 ans et les jeunes hommes plus fortement que les femmes du même âge.

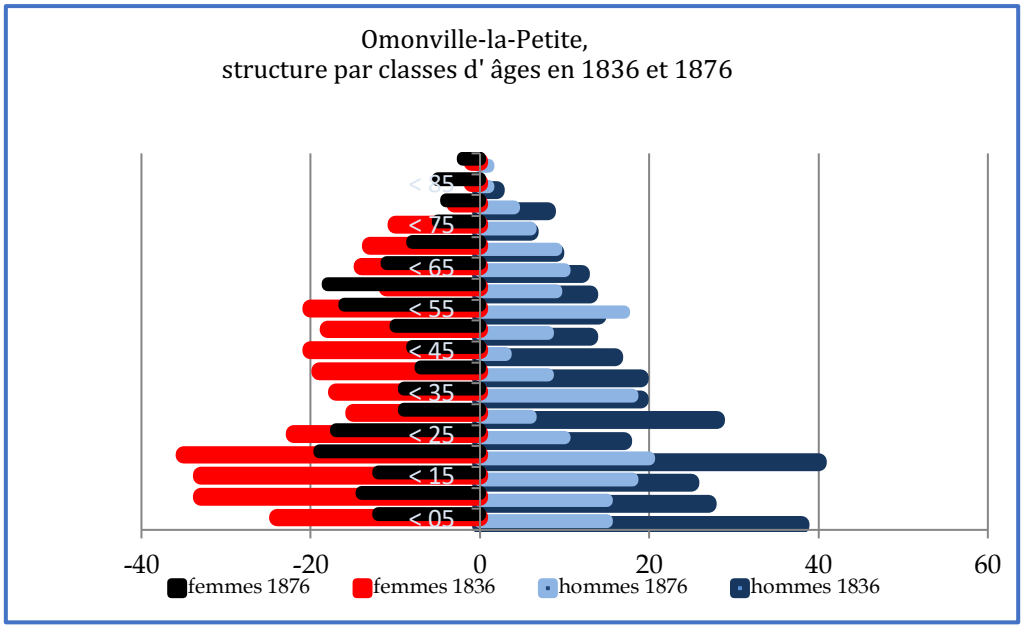

Source : recensements nationaux.

En 1876, la structure a totalement perdu la forme pyramidale. Elle est profondément entaillée par les ruptures successives et les contrastes sont amplifiés par le faible effectif auquel la commune est réduite. L'effectif des jeunes adultes (30 - 45 ans) est singulièrement rétracté : ce groupe est celui des naissances peu nombreuses des années 1830 et du premier mouvement d'exode initié durant cette décennie. La base restreinte de la structure répercute le déficit de naissances généré par ce même exode. Le haut de la pyramide marque le processus de vieillissement qui accompagne le déclin démographique. L'effectif des plus de 60 ans a plus que doublé et si l'espérance de vie au-delà de 60 ans a pu progresser, ce n'est certainement pas dans cette proportion.

Conclusion : une rupture soudaine et profonde.

Après une longue phase de croissance, le canton de Beaumont-Hague est engagé, au début des années 1830, dans un processus de dépeuplement par émigration. régulier et de vaste ampleur

Le recul frappe par sa soudaineté, malgré quelques signes avant coureurs dans la décennie 1820, et par sa précocité par rapport aux cantons ruraux de l'arrondissement de Cherbourg et à l'ensemble du département de la Manche. Il n'épuise pas immédiatement le dynamisme antérieur, le solde des naissances restant positif jusqu'au milieu du siècle. L''ampleur et la continuité du flux migratoire – entre 1831 et 1872 près de 3 800 haguais ont quitté leur terre natale – n'auront raison de cette résistance qu'au tournant des années 1860.

La Hague s'ouvre alors sur le monde extérieur, par la réalisation, à partir de 1837, d'un réseau routier vicinal et départemental, et, en 1858, la liaison ferroviaire Paris

– Cherbourg. Le chef-lieu d'arrondissement devient le centre d'une agglomération de près de 40 000 habitants[87], et le principal réceptacle de l'émigration haguaise.
L'agriculture haguaise, suivant le mouvement général du Cotentin, abandonne progressivement la culture céréalière et l'économie d'auto subsistance, au profit de la production laitière, dont Cherbourg est alors le débouché naturel.
Dans ce contexte, la dépopulation présente au moins deux aspects positifs : la production de lait moins exigeante en main d'œuvre que la culture des céréales, convient à un territoire dont la population active est fortement réduite. Dans le même temps, l'émigration libère des terres et favorise la constitution d'exploitations de superficie plus étendue, dont les exploitants, propriétaires ou fermiers, seront les acteurs du changement

[87] Recensement de 1872 (population fixe) : Cherbourg, Octeville, Tourlaville, Equeurdreville : 38 384 habitants et une population flottante de 8 641 personnes à Cherbourg.

Notes bibliographiques

Population et démographie

Les études démographiques consacrées spécifiquement au canton de Beaumont aux XVIII et XIXe siècles sont rares. Pour le XIXe siècle, ce sont uniquement les enquêtes réalisées par Arsène DUMONT à l'issue de deux séjours, en 1887 et 1891, *Essai sur la dépopulation du canton de Beaumont-Hague,* Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1893, 49 pages, et par Charles BENOIST, *Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité dans le canton de Beaumont Hague* ». Académie des Sciences Morales et Politiques, CXXXVI^e^ volume, 12e livraison, décembre 1916, Paris, Auguste Picard éditeur, pp. 515 – 578, après un séjour de quelques semaines en 1913.
Bien que très différents par leurs personnalités, leurs carrières, et leurs opinions politiques[88], ces deux auteurs, ont en commun de s'interroger sur l'exception française de la dénatalité, dans une Europe en forte expansion. Leurs travaux expriment un sentiment d'inquiétude largement répandu, mais resté sans réponses en termes de politiques publiques, face au déséquilibre croissant entre la France, dont la population stagne, et l'Allemagne, dont la population s'accroit de 65 % entre 1871 et 1914.
Au sentiment patriotique, s'ajoute un souci de nature spirituelle ou morale[89], le recul démographique supposant tout à la fois le primat du confort matériel, le désir d'ascension sociale, l'abandon à des pratiques moralement délétères (alcoolisme et mauvaise hygiène de vie, célibat et concubinage, restriction volontaire des naissances).
Ces études, si elles remontent, dans la recherche d'explications, à la période de rupture des années 1830, concernent d'abord le temps présent - fin du XIXe, début du XXe siècles.
Les travaux de Dumont se situent à mi-chemin entre la démographie, l'anthropologie et la sociologie (non constituée en discipline autonome quand Dumont publie son étude en 1893). Ses nombreuses monographies locales se veulent des illustrations des thèses soutenues dans ses essais[90]. Ses méthodes d'investigation ne sont pas absolument rigoureuses et ses conclusions biaisées par ses présupposés idéologiques ou moraux.
L'étude de Benoist, publiée dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences Morales et Politique, relève plutôt de l'enquête journalistique de terrain et se réfère souvent au travail de Dumont, dont il utilise les données statistiques en les actualisant. Elle montre la continuité dans le processus de dépeuplement de la Hague, sans jamais se référer au facteur déterminant du changement de modèle économique agricole, déjà très avancé à l'époque de Dumont et arrivé à terme en 1913. L'intérêt du

[88] Dumont (1849-1852), homme solitaire, très introverti, ne s'intègre pas dans un cursus universitaire et, sans ressources ni appui humain, se suicide. Benoist (1861-1936), journaliste et essayiste, député centre droit de Paris (1902-1919), partisan d'une réforme du régime parlementaire français et militant actif du scrutin proportionnel, est ambassadeur aux Pays Bas de 1919 à 1924.Il adhère à l'Action Française en 1927 et devient le précepteur d'Henri d'Orléans (futur comte de Paris et prétendant au trône de France). Les deux auteurs sont natifs du département du Calvados (Dumont, de Trévières, BENOIST de Courseulles).
[89] Un ouvrage posthume de Dumont s'intitule *Morale basée sur la démographie*, édition Schleicher, 1901, 181p.

travail de Dumont réside surtout dans ses entretiens avec les notables locaux (conseiller général, maires, curés), dont il révèle quelques traits de mentalité[91] .

Pour le XVIIIe siècle, le mémoire de maîtrise de Philippe COGOLUEGNES, *Omonville-la-Rogue, commune de la Hague, 1651- 1792*, Université de Caen 1981, 97 pages) semble être le seul travail de recherche sur la démographie d'Ancien Régime dans la Hague. Ce mémoire n'est pas fondé sur la méthode de reconstitution des familles[92] mais sur l'exploitation statistique des registres paroissiaux. Il retrace l'évolution démographique (composantes du mouvement naturel et variations conjoncturelles), les comportements de la population (âge au mariage, saisonnalité des mariages, espacement des naissances, remariages) et le niveau d'alphabétisation.

Le travail de Sabrina DELACOTTE, *L'ouest du Cotentin entre terre et mer : le canton de Beaumont-Hague 1816 – 1883* mémoire de master 1, Université de Caen année 2005 - 2006), évoque en fait Omonville-la-Rogue et Vasteville, et n'exploite pas les données des recensements et de l'État-Civil.

La thèse de doctorat d'état de Agnès MAUGER–FATOME, (1993) *Cherbourg 1720-1831 : démographie et croissance urbaine* contient des données intéressantes (haguais de naissance mariés à Cherbourg entre 1720 et 1790, communes de départ, professions exercées …) sur le flux migratoire vers Cherbourg, auquel les paroisses du futur canton de Beaumont ont participé plus intensément que le Val de Saire et le sud de la Hague (futur canton des Pieux)

La thèse très récente (soutenue en décembre 2018) de François VUILLOD, *La Normandie occidentale (la Manche) de la fin du Moyen Age au milieu du XIXe siècle : étude démographique et économique* expose, notamment, les difficultés statistiques des études de la démographie du XVIIIe siècle. Le modeste espace de la Hague n'apparait pas en tant que tel, mais il peut être utilement resitué dans le cadre géographique du Nord Cotentin (élection de Valognes) au XVIIIe siècle et celui, du département de la Manche au XIXe siècle.

Les pertes des guerres de la Révolution et du Premier Empire peuvent être évaluées à l'aide des nombreux travaux d'Edmond LEMONCHOIS sur les « conscrits de la Manche », publiés par la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche (SAHM) :

(an IX-1814) : Infanterie légère, 1994
(an XI-1814). Cavalerie. 1re partie. Carabiniers, cuirassiers, 1996
(an XI-1814). Cavalerie. 2e partie. Dragons. Chevau-légers, 1997
(an XI-1814). Cavalerie. Troisième et dernière partie. Hussards et Chasseurs, 1997
(an XI-1814). Infanterie de ligne, Première partie, la Légion de Rennes devenue 122e régiment). Le 76e régiment (devenu 116e) dans la tragédie de Bailen, 1999
(an XI-1814), artillerie à pied, artillerie à cheval, 2008

(an XI-1814). Infanterie de ligne, Deuxième partie, Le 40e régiment. Conscrits de l'an XI. Volontaires des 6e et 10e bataillons de 1792-1793, 2002
(an XI-1814). Infanterie de ligne. Troisième partie, 25e et 55e régiments

[91] Particulièrement la persistance d'une vision réactionnaire, très marquée chez l'abbé Etasse, futur doyen de Beaumont.

[92] Michel FLEURY et Louis HENRY, Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien, Institut national d'études démographiques, 1956, repris en 1965 : nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état-civil ancien.

Sources

- État Civil [93]

Les registres de la période d'Ancien Régime, du XVIIe siècle à septembre 1792 (laïcisation de l'État-Civil par le décret du 20 septembre 1792,) déposés aux Archives Départementales de la Manche (« collection du greffe ») avant juin 1944 ont disparu dans le bombardement de Saint- Lô. Subsistent aujourd'hui, pour certaines paroisses, les registres des dernières années de l'Ancien Régime (de 1772 à 1783, selon les paroisses, à 1792).
Les collections communales ont été déposées aux Archives Départementales :
- jusqu'à l'année 1893 incluse, à l'exception d'Omonville-la-Petite en ce qui concerne les registres antérieurs à 1701 (premier s registres :1667, 1674, ,1678, 1681, 1684). avec deux lacunes :
- jusqu'à l'année 1932 incluse pour les tables décennales (instituées en 1792) avec deux lacunes (1792–1812 et 1843–1852).
A Saint Germain – des- Vaux, en 1888, sous la signature du maire Ladvenu, des tables ont été dressées pour les décennies 1773-1782, 1783- 1792 et septembre 1792 – 1 vendémiaire an XI (22 septembre 1802).

Archives départementales de la Manche (AD 50) 5 Mi, série E (uniquement les registres correspondant à la période étudiée)[94]

Collections communales	cote 5 Mi	E 1, 2…
Collection départementale	cote 5Mi	3^{E} 1, 2….

BMS (baptêmes, mariages, sépulture)	registres paroissiaux
NMD (naissances, mariages, décès)	état civil à compter de septembre 1792 (an I de la république)

- Acqueville (début de collection : 1602[95], lacune 1658 – 1775)
  1521, 3^{E} 649/1 M an VII- an VIII
  551 , 3^{E}1/1 BMS- NMD 1776-1893 (lacune : 1783)
- Auderville (début de collection 1781)
  550, 3^{E}20/1 7 BMS-NMD 1781- 1820
- Beaumont (début de collection 1741)
  1095, E1 et 2 BMS 1741-1781
  554 , 3^{E} 41/1 à 9 BMS et NMD 1777-1893
- Biville (début de collection : 1685, lacunes 1689-1699, 1717-1777
  1850 , E2 : BMS 1778
  553 , 3^{E}57/ 1 à 7 : BMS, NMD 1780-1893 (lacune : sépultures 1790)
- Branville (début de collection : 1694, lacunes 1698, 1709)
  1357, E 1 BMS-NMD 1710 - an XII et 1810-1812
  1357, E 2 et 3 BM 1749 - 92
  554, 3^{E} 73/1 à 5 NMD an VI-1893 (lacune : 1833)

[93] Note sommaire sur les collections d'état civil de la Manche en 1968, Archives Départementales de la Manche, publications multigraphiées, fascicule 7, année 1968, page 5.
[94] Les BMS de Flottemanville-Hague (1747-1792 avec lacunes) n'étaient pas disponibles lors de la réalisation de cette étude.
[95] Les BMS d'Acqueville 1602-1657 (551, 3^{E}1/2 à 8) ont été mis en ligne en mai 2019.

- Digulleville (début de collection : 1673, lacunes : 1676 à 1677, 1706)
  1893, E 9 à 18 BMS 1716 -1772 (lacune : 1714)
  555, 3 E 163/1 à 9 NMD 1772- 1893
- Eculleville : (début de collection : 1689 (lacunes : 1714, 1733)
  1849, E1 et E2 BMS 1715 -1792 (lacune : 1733)
  557, 3^{E} 171 à 6 NMD an II - 1893

- Flottemanville-Hague (début de collection : 1712)
  189, E3 à E5, BMS 1712 -1765 (lacunes : 1718, 1719 (MS), 1720,1729, 1738-1758)
  558, 3^{E} 649 NMD an VII-an VIII
  558, 3^{E} 187/1 à 8 NMD an X – 1893
- Gréville-Hague (début de collection : 1677, lacunes : 1680-82)
  1072, E39 à 82 BMS 1720 – 1763 (lacunes : 1723 partiel et 1764-1792)
  Id E 84 Publications de mariage, an II
  Id E 85 : Mariages , an II
  559, 3^{E} 220/1 à 9 BMS et NMD 1793 - 1893 (lacune : an I)
- Herqueville (début de collection : 1778)
  560, 3^{E} 243/ 1 à 7 BMS-NMD 1778 – 1893
- Jobourg (début de collection 1782)
  561, 3E 257/1 à 9 BMS-NMD 1782 – 1893
- Nacqueville (début de collection 1779)
  576, 3 E366/1 à 10 BMS-NMD 1779 - 1893
- Omonville-la-Petite (début de collection : 1701 (lacunes : 1717,1721 (un seul acte) 1741,1746, 175 ?
  1854, E1 BMS 1701-1748 (lacunes : 1717, 1721 (sauf une feuille),1733 (premier semestre), 1740
  (second semestre), 1741, 1746
  1854, E2 BMS 1749-1779 (lacunes : 1756 S 7 juillet – 31 décembre, 1758 S, 1759 BM, 1760 (lacune
  janvier -février BM)
  570, 3^{E} 385/1 à 8 BMS-NMD 1776 – 1893 (lacune : décès de vendémiaire à germinal an IV)
- Omonville -la - Rogue (début de collection : 1651, lacunes B 1662,91, M 1690, 92, 94, 95, 97, 1706, 18, 19 ; S 90, 94, 95)
  1857 E4 à E 6 BMS 1720-1779 (lacunes M 1773)
  3 ^{E} 386/2 à 8 BMS NMD 1772 - 1893
- Sainte–Croix-Hague (début de collection : 1750)
  1095, E1 à 43 BMS 1750-1792
  572, 3^{E} 460/1 à 9 NMD (an I – 1893, lacune : les décès de l'an II)
- Saint-Germain–des-Vaux (début de collection : 1651)
  1076, E 1 à 5 BMS 1651- 1792
  1076, E 6 NMD 1793 (an I, lacune 22 septembre 1792 - 17 janvier 1793) – an XI
  573 3 ^{E} 479/1 à 9 NMD an III – 1893
  5 Mi 2196 Registres de catholicité 1798 – 1800 (collection diocésain) : actes de mariage (46 actes)
- Tonneville (début de collection : 1649, lacunes 1650,52-65, 67,68, 72,82,87)
  1849, E2à E 4 BMS 1692 – 1791(lacunes 1700,1714-16)
  576, 3^{E} 600/1 à 1/607 BMS-NMD 1774-1893
- Urville-Hague (début de collection : 1747)
  2201, E2 BMS 1791, NMD an II, VI, XI et XII
  2201, E3 BM 1747-1792 (lacunes B 1769 ; M 1775,1785,1792 S 1750)

577, 3^E 611/1 à 8 BMS 1790, NMD 1792 -1893

- Vasteville (début de collection 1781)
  578, 3^E 620/1 à 10 BMS- NMD 1781- 1893
- Vauville (début de collection 1753)
  1855, E1 BMS 1753-1772
  581, 3^E 623/1 à 9 BMS-NMD 1785 1893

➢ Relevés des BMS

- Urville – Hague : cercle généalogique de la Manche (CG 50) : fiches des sépultures par nom, et des mariages par nom de l'époux : années 1747-1790 (relevés d'un instituteur communal)
- Charles Benoist, op. cité. page 557 : relevé des BMS par paroisse, années 1773–1779 (Archives départementales du Calvados, C 173, Election de Valognes) et page 558 relevé des BMS par paroisse, années 1781-1787, sauf 1785), Archives départementales du Calvados, C 183, élection de Valognes.

➢ Recensements, dénombrements, listes nominatives

- Acqueville
  archives communales (non cotées) : données statistiques tirées des recensements de 1831 et 1866.
- Jobourg,
  archives communales (non cotées)
  « liste des hommes de 18 ans et plus et liste des électeurs et jurés dressées par la municipalité le 7 janvier 1792 «
  « registre des personnes de tous âges (mai 1831) «
- Omonville- la – Petite,
  archives communales (non cotées)
- « registre des personnes de tous âges et de tout sexe et nation, leur état ou condition qui sont domiciliées dans la dite commune à la date du 27 avril 1831 «. Age, lieu de naissance, fonction ou état, propriétaire (ou pas), état matrimonial, domicile antérieur, date d'entrée dans la commune, nombre d'enfants. Document manuscrit rédigé par le maire (deux premières pages abimées). Classement nominatif par hameau.
- recensement de la population 1876

- Omonville - la- Rogue,
  archives communales (non cotées) :
- « états nominatifs » 1831,1836,1841,1846
- « dénombrements» 1851 et 1876
- Sainte – Croix – Hague
  archives départementales de la Manche, 1 F population (1856-1926) : « recensements, états, listes,
  résultats statistiques 1856, 1866, 1876, « états nominatifs des habitants 1841, 1846, 1851, 1876 »
- Vasteville
  archives communales (non cotées) :
- « états nominatifs « 1836, 1841, 1846

- « dénombrements » 1851 ,56,61,66, 76
- « état récapitulatif d'après le dénombrement de 1872 »

- Vauville

archives communales (non cotées)

- « recensement des habitants de la commune au dessus de 12 ans (an V) « : document manuscrit (nom, âge, état ou profession, date d'entrée dans la commune).
- recensement de la population, année 1836.

Annexe 1

Baptêmes (noir) et sépultures (rouge) de 4 paroisses du cap de la Hague (1720-1789) :

données annuelles et moyenne mobile quinquennale

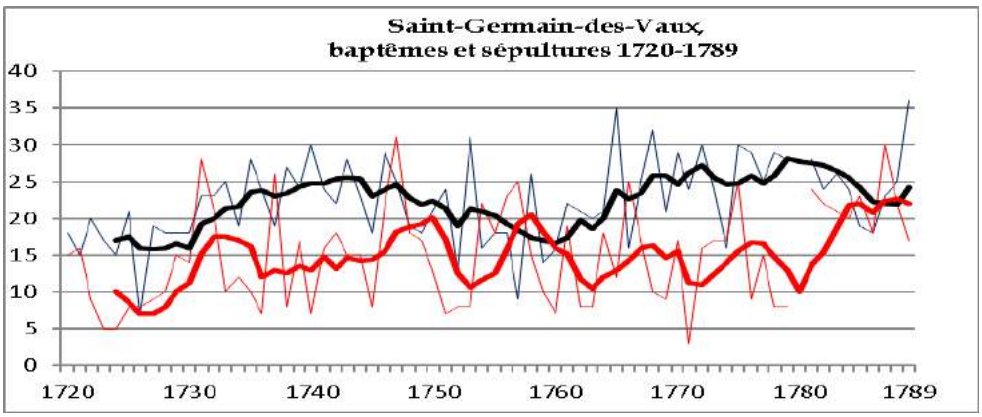

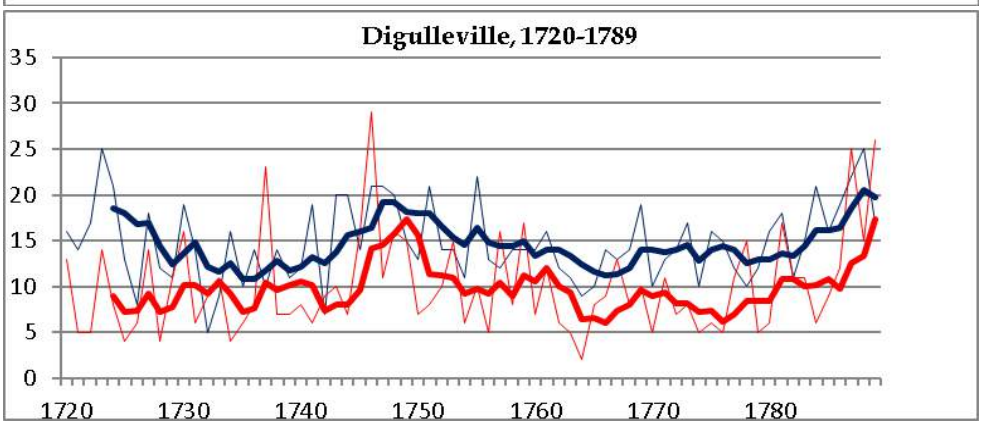

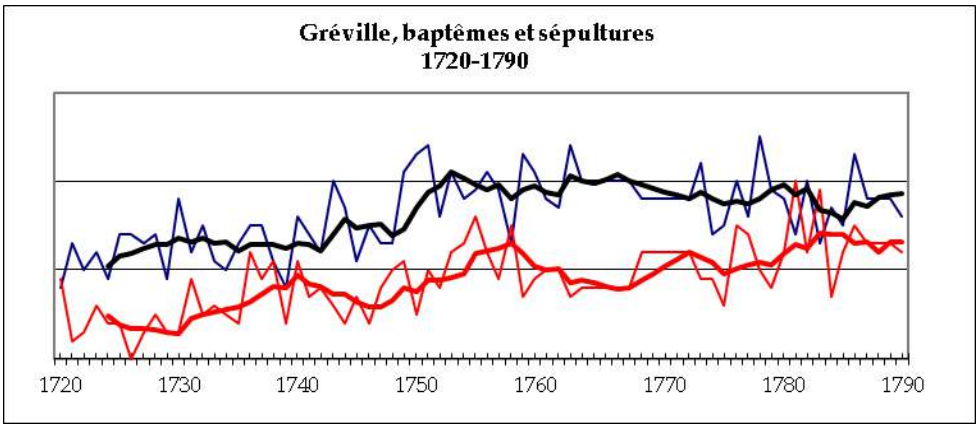

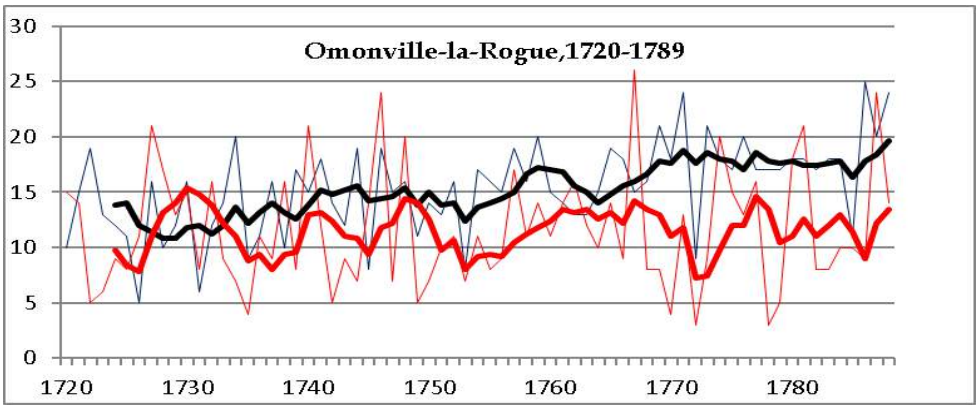

Annexe 2

Structure par âge de quatre communes en fin de période

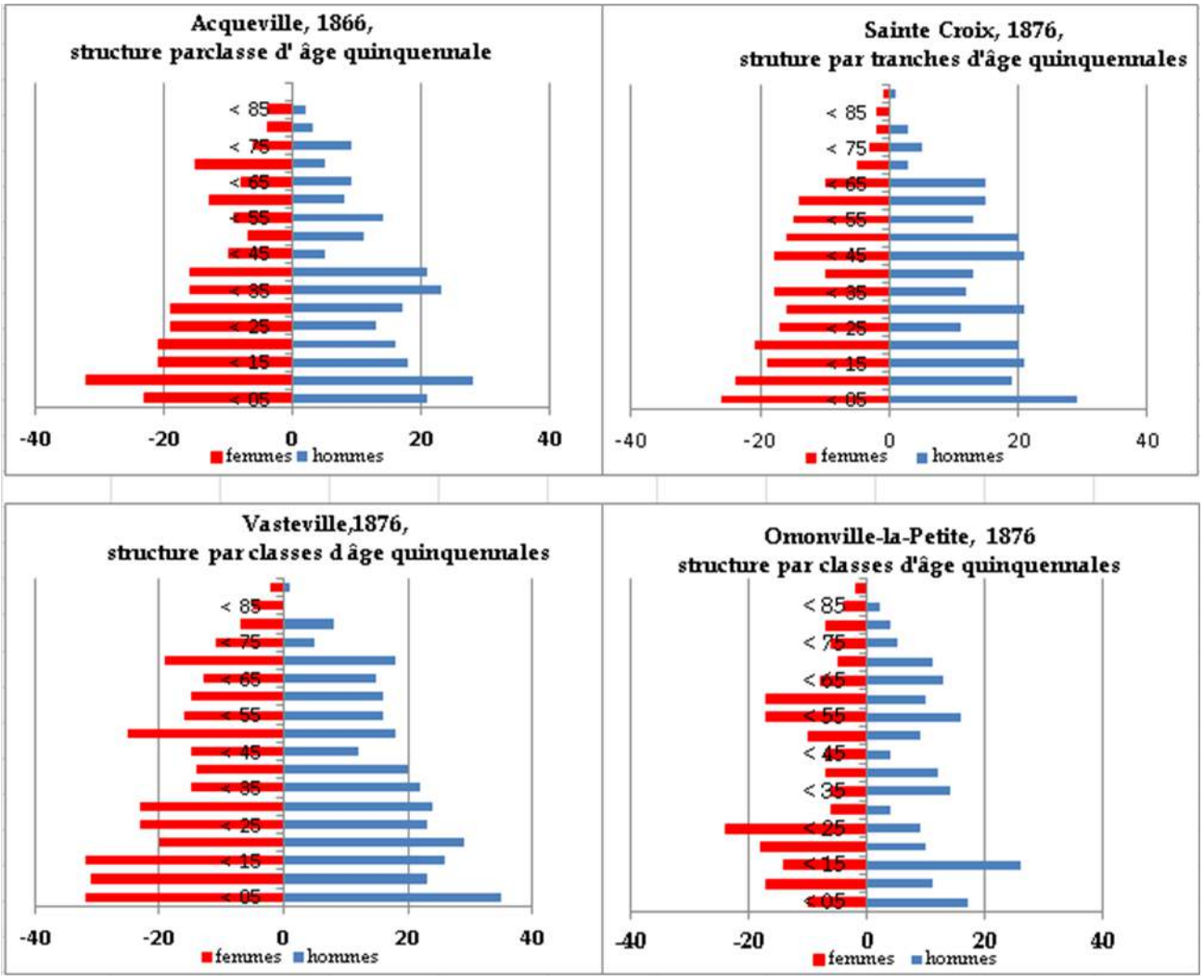

Annexe 3

Corrélation de la densité de population et de :
- l'émigration
- la qualité de la terre cultivable

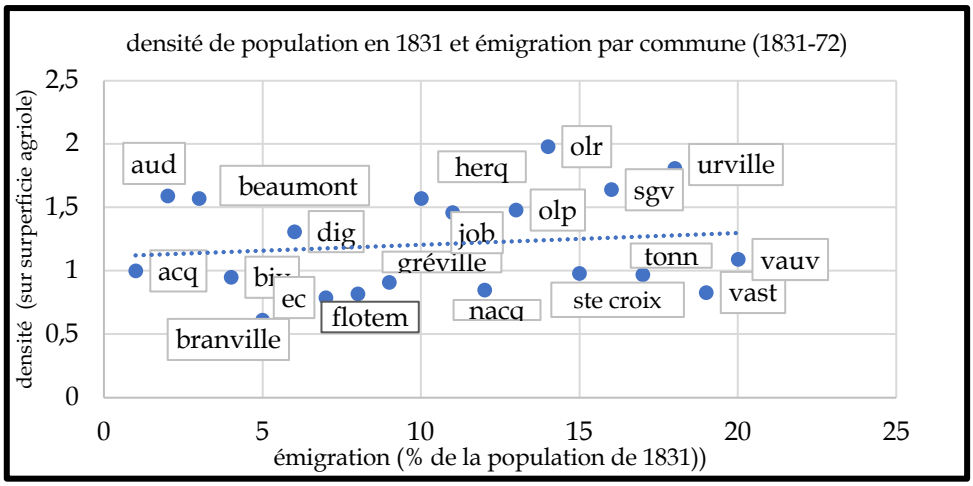

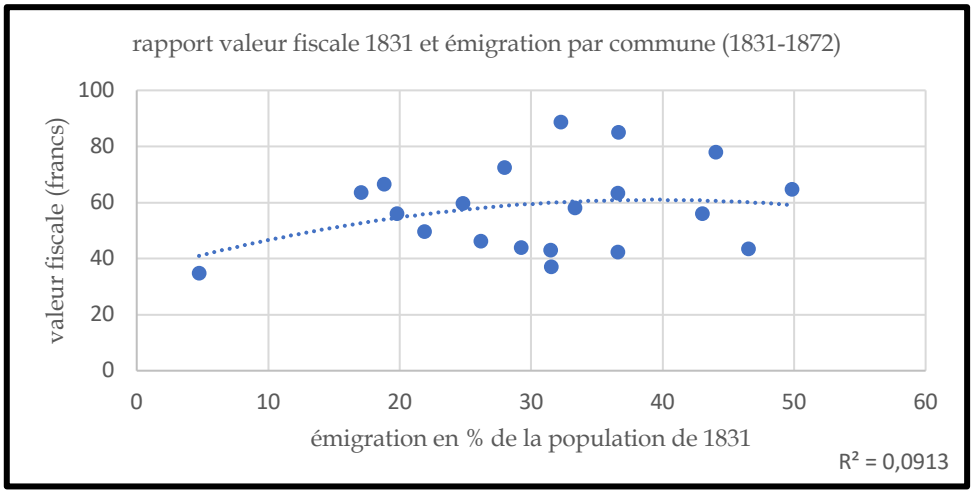

A